

# Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 10 OCTOBRE 1979 - N°969

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2.00 F.

## Avortement : l'Ordre des médecins change de ton

Dans une interview Lortat Jacob, Président de l'ordre des Médecins, se déclare subitement pour une application loyale de la loi sur l'interruption de grossesse. La pression doit être bien forte pour faire changer de point de vue à un homme qui pendant des années était le pire ennemi de la très restrictive loi Veil...

LIRE EN PAGE 2

## L'affichage libre sera-t-il interdit ?

Le projet de loi limitant de manière draconienne le droit d'affichage repasse ce mercredi devant l'Assemblée après avoir été légèrement atténué dans ses aspects les plus répressifs par le Sénat. En deuxième lecture, les députés tiendront-ils compte des amendements votés par la Chambre Haute ?

LIRE EN PAGE 3

## Givaudan- Hoffman- Laroche : les assassins sont parmi nous

LIRE EN PAGE 6 ET 7

## Après la sidérurgie, l'automobile

LIRE EN PAGE 8 ET 9

## La révolution chinoise depuis 1949

LIRE EN PAGE 11

# Ceyrac attaque le SMIC

## A cet «instrument lourd, coûteux et peu efficace», le patron des patrons préfère des «négociations sectorielles»- bidon

«Le SMIC est un mauvais instrument lourd, coûteux et peu efficace». Cette déclaration de Ceyrac à la sortie d'une rencontre avec le Premier ministre, en dit long. Elle en dit long sur l'attaque actuellement portée par le pouvoir, contre les travailleurs en particulier les femmes, les immigrés et les jeunes.

Ceyrac a beau, après cela, se déclarer partisan d'un relèvement des bas salaires «par le biais de négociations sectorielles comme celles de 1979» cela n'est vraiment pas rassurant. Pas rassurant du tout parce que, la disparition du SMIC signifierait la possibilité pour

le patronat de payer ceux qu'ils exploitent encore moins cher, en utilisant la pression du chômage. Cela n'est pas rassurant non plus car «les négociations sectorielles» dont parle Ceyrac, n'accordent aux travailleurs rien de substantiel, et de toute manière ne concernent qu'une minorité de salariés. Le salaire minimum n'est d'ailleurs pas le seul point sur lequel Ceyrac entend se montrer intransigeant. Au sujet des négociations sur la réduction du temps de travail, il devait déclarer, toujours à la sortie de Matignon, je préfère parler d'aménagements plutôt que de réduction du temps de travail, et que de toute manière, cette négociation serait «Difficile». Cela promet !

Par ailleurs le chef du CNPF a dénoncé les conditions d'insécurité dans lesquelles travaillent... les chefs d'entreprises ! «Ils sont victimes d'agressions tout à fait intolérables» a-t-il assuré, en faisant allusion aux occupations d'usines par les travailleurs. Quant aux agressions patronales qui, elles, font des victimes qui se retrouvent à l'hôpital, il excuse leurs auteurs en qualifiant ces actes de «réflexes personnels de défense» (!)

LIRE EN PAGE 3

## Alsthom-Belfort : vote massif pour la poursuite de la grève par 700 voix de plus que samedi



Les grévistes de l'Alsthom-Belfort ont reconduit lundi, à une forte majorité, la grève avec occupation.

L'enthousiasme et la détermination sont tels que davantage de travailleurs que samedi dernier se sont prononcés dans ce sens.

Ce mardi, un meeting devait regrouper les grévistes devant l'usine tandis que le tribunal des référés devait se prononcer sur la plainte contre 68 délégués dont un en congé longue maladie et un autre parti de l'entreprise depuis plusieurs mois...

LIRE EN PAGE 5

## Austérité : quelques chiffres

Lors d'une récente conférence de presse, la CSCV (Confédération Syndicale du Cadre de Vie) donnait un certain nombre de chiffres sur les hausses récentes : «Au mois d'octobre 1979, pour une famille de deux enfants, un salaire de 3500 F brut, les hausses intervenues depuis juillet sur les tarifs publics, les loyers, les charges, l'essence, les transports, l'augmentation des cotisations sociales, ainsi que des produits de consommation courante, se traduit par une dépense supplémentaire de l'ordre de 264 F, soit un prélèvement de 7,5% sur le revenu net disponible».

Quelques exemples sont donnés : augmentation de loyer, dans le secteur libre : entre 20% et 100%. Pour les HLM, cela tourne autour de 20%. «Dans ces conditions, le poste loge-

ment représente, pour les salariés, le tiers en moyenne de leur budget, voire la moitié du SMIC».

Autres exemples : le prix du pain est monté de 28%, celui des livres de 15% en cette période de rentrée. Des évaluations sur les dépenses de santé sur trois mois (mars, avril, mai) avoisinent 500 F, dont 100 F à la charge des familles.

Autre problème de taille, l'avancement de la date limite pour payer les impôts locaux : souvent un mois ou deux de moins que l'an dernier. La CSCV a d'ailleurs lancé un appel à une action nationale sur cette question, en demandant entre autres l'exonération pour ceux qui ne sont pas imposables sur le revenu, et la révision en baisse du classement des HLM et des logements sociaux.

## ● Hospitaliers à l'action

Dans le cadre de la semaine d'action CGT, CFDT de la Santé, s'est déroulée le 4 octobre une manifestation départementale des hospitaliers à Châlons-sur-Marne, en soutien également à la lutte du CHR de Reims (contre 212 licenciements et le démantèlement du CHR). 700 personnes ont participé à cette manifestation combative, tous les établissements de Reims, Chalons Epervay... étaient représentés.

Les manifestants ont scandé des slogans nous les fenêtres de la préfecture où se tenait une réunion du Comité Economique et Social. Les délégués syndicaux ont d'ailleurs quitté ce Comité, parce qu'ils n'ont pas pu y lire une motion.

Quelles sont les perspectives maintenant ? D'une part, la construction d'une Coordination Nationale des hôpitaux, à l'appel de la CFDT, et ainsi que des initiatives pour un soutien régional à la lutte du CHR et à tous les établissements de Reims.

Corr. CHALONS/MARNE

## Les débats sur l'avortement

# 5 ANS APRES LE CONSEIL DE L'ORDRE DECOUVRE LA LOI VEIL

On se souvient de la lutte acharnée qu'avait menée le Conseil de l'ordre des médecins, avant et pendant le vote de la loi Veil en 1974, pour s'opposer à toute libéralisation de l'avortement, au nom d'une certaine «éthique». Ainsi donc, cette puissante institution du corps médical, qui était censé appliquer cette loi, avait affiché par avance un refus catégorique. Dans la pratique d'ailleurs, un très grand nombre de médecins, chefs de service en particulier, ont pendant ces cinq années de loi Veil utilisé toutes les ressources que leur laissait le texte pour refuser de pratiquer des avortements, et même pour interdire à leurs subordonnés d'en pratiquer. Aujourd'hui, à la veille d'un nouveau vote sur la loi Veil, le Conseil de l'Ordre se montre un peu plus souple, comme en témoigne l'interview accordée au journal «Le Monde» par le professeur Lortat Jacob, président de l'ordre des médecins. Sans doute l'Ordre a-t-il pris la mesure du mouvement que susciterait un retour en arrière, aussi bien au niveau des femmes, que d'un nombre non négligeable de médecins. Sans parler des problèmes politiques internes à la majorité qui ne vont pas manquer de prendre bientôt le devant de la scène.

Que dit le Pr Lortat Jacob ? A la fois qu'il est regrettable qu'on en arrive à une telle «dégradation d'une éthique»... mais que, si la loi est votée, il faudra bien l'appliquer. Il reconnaît tout de même

que depuis la loi Veil, le nombre d'accidents graves dus à un avortement a considérablement diminué. Il condamne les médecins qui font traîner la procédure, ce qui contraint beaucoup de femmes à avorter illégalement. Il estime qu'il faudrait trouver une solution pour que les médecins hostiles à la pratique des IVG soient déchargés de toute responsa-

seil de l'Ordre, la loi n'a pas été suffisamment appliquée, «d'un des manquements les plus graves à l'application de la loi consiste en un sabotage des consultations sociales qu'elle a prévues, et qui devraient mettre la dissuasion dans un certain nombre de cas». De même, il pense que la Sécurité Sociale ne réprime pas suffisamment les médecins qui

nument extrême !

Il reste qu'il y a un changement de ton incontestable, au moins au niveau des déclarations. Changement lié, très certainement, à la situation politique aujourd'hui, et à l'impossibilité de revenir en arrière. Il reste surtout que dans les faits, un grand nombre de sommités médicales ont tout fait et continuent à tout faire



Pendant des années contre le gouvernement et le Conseil de l'ordre

bilité en ce domaine, ce qui leur ôterait tout prétexte pour l'interdire à leurs subordonnés. Il se déclare hostile à la création de commissions qui décideraient à la place des femmes, pense que les mineures ne devraient pas avoir besoin de l'autorisation parentale... Il n'est même pas contre un éventuel remboursement par la sécurité sociale... Que se passe-t-il donc ?

Un changement complet de position ? Pas tout à fait... Car si, selon le Con-

s'arrangent pour que les IVG soient remboursées : «En ce qui concerne le ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, il ne devrait pas être difficile d'étudier la courbe très vraisemblablement ascendante des «K 30», dont un certain nombre sont en vérité des avortements camouflés et remboursés ! Enfin, plutôt que de prôner un véritable remboursement par la Sécurité Sociale, il invite les médecins à pratiquer gratuitement des avortements dans les cas de dé-

pour s'opposer à la pratique des avortements, en particulier dans les services publics. Ce qui ne les empêchait d'ailleurs pas, bien souvent, d'en pratiquer dans leurs cliniques privées. Un certain nombre de scandales ont du reste éclaté, l'Ordre, lui-même a dû condamner certaines pratiques lucratives. Quant à dire que l'ordre des médecins a «joué le jeu» et qu'il le jouera encore, il y a une marge.

Monique CHERAN

# GIRAUD TENTE DE COLMATER LES FISSURES

Le ministre de l'Industrie, A. Giraud, ancien administrateur du C.E.A., était l'invité dimanche du «Club de la presse» d'Europe 1. Interrogé à propos des fissures constatées sur des pièces essentielles de centrales PWR, celui qui a donné le feu vert à l'EDF pour charger en uranium les réacteurs de Tricastin et Gravelines, n'a pas manqué de répéter

Et bien non ! M. Giraud pense «qu'il n'y a pas de risque de sécurité» mais «un risque économique». Le ministre laisse un peu vite de côté le risque d'accident. Pourtant, à la lecture du dossier remis à la presse par la CFDT, comprenant notamment des lettres confidentielles de Framatome, de l'EDF, et du ministère de l'Industrie, et des fiches techniques de la CFDT, on comprend mal la phrase de Giraud. Ou plutôt on comprend que le gouvernement a lancé un pari et qu'il entend s'y tenir contre vent et marées radio-actives... Par exemple, les services

de sûreté nucléaire confirment bien que les conséquences de ruptures, au niveau des tubulures, ainsi que de la plaque tubulaire, ne sont pas prévues dans les études d'accidents. Ce qui signifie évidemment qu'il n'y a pas de parade prévue en cas de rupture de ces pièces !

Alors que «la rupture ou même une fuite importante sur les plaques tubulaires des générateurs de vapeur auraient pour conséquence la projection de l'eau radioactive du circuit primaire dans l'atmosphère extérieure», comme l'indique la CFDT. En effet, on ne peut exclure a priori,

ses dernières déclarations : pour lui le problème de la sécurité ne se pose pas, il faut éviter de donner trop d'informations, et il a réaffirmé que les centrales ne seront pas chargées «s'il y a un risque quelconque». Autrement dit, pas de quoi s'affoler, et ne vous en faites pas, on s'occupe de tout !

comme le fait EDF, un élargissement des fissures au niveau de la cuve «ainsi que des réactions mécaniques induisant d'autres ruptures sur le circuit primaire : ces deux situations rendraient inefficaces les systèmes de refroidissement de secours du cœur et pourraient conduire à la fusion de celui-ci». (Document CFDT)... De plus, on ne sait pas actuellement l'importance de ces fissures sur les réacteurs en fonctionnement, et pas plus sur ceux qui devraient être chargés. Dernier point de cet examen rapide : aucun contrôle direct (du fait de leurs localisations) n'est

possible pour le moment dans les congés des tubulures...

On le voit, parler d'absence de problèmes de sécurité, c'est non seulement mentir, mais nous prendre pour des cobayes...

### CRUEL DILEMME

M. Giraud a également parlé de l'information sur le nucléaire : Nous sommes pris dans le dilemme suivant : où l'on déverse toutes les informations techniques à chaque instant et c'est un moyen de ne pas informer, ou bien on n'en dit pas assez et le public n'est pas informé.

Rappelons que le très officiel conseil d'information (!) sur le Nucléaire n'était même pas au courant des fissures, ses membres l'ayant appris en lisant la presse... Il semble donc que le ministre ait choisi la solution de ne pas donner d'informations «techniques», de faire le silence pendant 18 mois, et depuis les révélations des syndicats, de ne pas «informer». Cruel dilemme en effet pour ce ministre : les informations dont il dispose sont accablantes, mais comment se justifier quand on donne l'ordre de charger coûte que coûte une centrale fissurée ?

### TOUT POUR LE NUCLEAIRE

Quant au «risque industriel et économique», il est effectivement réel : les dé-

clarations officielles donnent 6 ans avant que les fissures se propagent et percent le revêtement d'inconel. Pour les centrales en activité, outre le fait qu'il faudrait travailler en ambiance radio active avec un robot automatique... au point dans deux ans, il est probable que les réacteurs seront arrêtés. Résultat : fin 1980, comme le note la CFDT, 11 réacteurs de 900 MW n'auront fonctionné qu'un petit nombre d'années ! Et pourtant, EDF et le gouvernement se lancent à fond dans l'installation et le chargement de centrales dont les pièces fissurées entraîneront leur arrêt pour pas mal de temps ! Le nucléaire doit être vraiment rentable !... Pour certains. Nous y reviendrons cette semaine.

Michel BERTEL

Débat à l'Assemblée nationale

# L'AFFICHAGE LIBRE SERA-T-IL INTERDIT ?

L'affichage libre sera-t-il interdit ? La question est posée depuis que le gouvernement a soumis au Sénat en octobre 1978, un projet menaçant d'amendes colossales les associations ou les formations politiques ayant apposé ou fait apposer des affiches en dehors des panneaux prévus à cet effet. En avril 1979, les députés, après avoir refondu le texte amendé par les sénateurs, ont voté une loi des plus scélérates. Ce texte, limitant l'affichage à quelques zones urbaines fixées par les maires ou les préfets,

Faute d'un accord entre sénateurs et députés sur le projet de loi établi par le ministre de l'Environnement et de la qualité de la vie, le texte a dû effectuer deux navettes entre les deux chambres. L'intention du législateur était double : simplifier les réglementations pour les rendre plus efficaces et s'attaquer à l'affichage d'opinion. En effet la jurisprudence a garanti jusqu'à présent une certaine liberté à l'affichage politique.

## UNE REMISE EN CAUSE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Animé des mêmes « préoccupations écologiques » que Giscard, le législateur décide de s'attaquer à la « pollution visuelle » que constitue la publicité, amalgamant du même coup affichage d'opinion et affichage commercial. Rappelons brièvement les principales caractéristiques de ce projet exposé dans le *Quotidien du Peuple* du 22 mai.

D'abord la loi concerne tout ce qui est rendu public quelle que soit la teneur du message et quel que soit la nature du dispositif utilisé : affiche, bannière ou graffiti.

Hors agglomération, sauf quelques dérogations, l'affichage est interdit. En agglomération, la réglementation est très stricte : interdiction pure et simple, autorisation cas par cas selon l'appréciation des autorités locales ou stricte réglementation des emplacements dans les « zones à publicité autorisée de manière habituelle ». Les associations et les formations politiques qui ne peuvent s'offrir des panneaux publicitaires, ne disposeraient donc pour s'exprimer que des palissades de chantier et des « emplacements réservés à l'affichage d'opinion et associatif » créés par les municipalités.

Le dispositif répressif prévu était des plus inquiétants : amendes de 50 à 15 000 F pour chaque affiche illégale et par jour à dater de la notification de l'infraction, remise en état des surfaces recouvertes, faute de quoi il en coûte une astreinte de 100 F par jour et par affiche, éven-

prévoyait infliger pour chaque affiche illégale des amendes dépassant le million de centimes à l'auteur de l'affichage ou à son bénéficiaire. Depuis, les sénateurs, inquiétés par les réactions que commençait à soulever un tel projet ont assoupli cette réglementation draconienne. Ce mercredi, c'est aux députés qu'il appartient de trancher. Tiendront-ils compte des modifications par le Sénat ou reviendront-ils à un texte proche du projet d'Ornano ?



Interdire l'affichage libre, c'est baillonner la liberté d'expression

tuellement poursuites par le procureur. Pour comble le bénéficiaire de l'affichage sauvage serait poursuivi comme complice de son auteur et passible des mêmes peines.

## L'ASSOUPLISSEMENT DU PROJET PAR LES SENATEURS

Le 26 juin, les sénateurs ont voulu alléger le dispositif répressif dans le cas de l'affichage politique ou associatif. Ainsi dans le texte adopté en deuxième lecture par le sénat, pour ce type d'affichage, les astreintes sont supprimées, les amendes ne sont appliquées qu'au-delà d'un délai de 5 jours, après la notification de l'arrêté ordonnant la suppression des affiches illégales. Enfin les sénateurs ont supprimé la présomption de complicité.

## UN PROJET QUAND MÊME DANGEREUX

En modifiant le projet, le sénat en a fait un galimatias juridique, au point que le sénateur Caillavet a souhaité « bon courage aux juristes qui auront demain à interpréter cette loi, et aux magistrats qui devront l'appliquer ». Cette difficulté d'interprétation laisse donc planer la menace sur l'affichage libre. Et ce, d'autant que cette loi ainsi amendée peut quand même servir à réprimer l'expression politique

D'Ornano tient toujours à la présomption de complicité, arme essentielle pour réprimer l'expression des aspirations révolutionnaires.

Les députés de droite, comme tous ceux qui tireront argument de la con-

fusion du projet du sénat pour contester des amendements, chercheront sans doute à revenir au texte de loi extrêmement répressif voté à l'Assemblée nationale en avril dernier.

Didier DELORME

## CONCERTATION BARRE-CEYRAC SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

Lundi 8 octobre, Barre recevait le président du CNPF. La semaine dernière, le Premier ministre avait dit non à toutes les revendications des syndicats, cette fois le dialogue était d'un autre ton. Les problèmes économiques et sociaux étaient à l'ordre du jour mais l'essentiel a porté sur la question de la durée du travail.

Le patronat, hostile à la réduction de la semaine de travail à 35 heures et à la cinquième semaine de congés payés entend substituer à la durée légale hebdomadaire de travail (40 heures), une durée annuelle (1856 heures), à laquelle s'ajouterait un contingent annuel d'heures supplémentaires (250 heures). Il s'agirait, selon le patronat, « de permettre à l'entreprise de s'adapter plus facilement aux contraintes économiques et aux salariés d'avoir plus de liberté dans leur travail ».

Rappelons que les syndicats sont tous hostiles, mais de diverses façons, à ces propositions. La CGT souhaite dans l'immédiat les 38 heures et les 35 heures pour les travaux pénibles. FO refuse la remise en cause de la durée hebdomadaire et demande seulement la 5<sup>e</sup> semaine de congés. La CFDT n'est pas opposée à une refonte du comptage du temps de travail légal, mais voudrait que la durée annuelle soit de 1800 heures et que les heures supplémentaires soient récupérées en temps libre. La CGC a une position similaire.

Les négociations entre patronat et syndicats sur cette question vont reprendre ce mercredi après 4 mois d'interruption. Commencées il y a un an, ces négociations ne semblent donc pas sur le point d'aboutir.

## «Nouvelles critiques» d'Elleinstein

Dans une interview au *Nouvel Observateur*, Elleinstein exprime son désaccord avec les attitudes de son parti vis-à-vis de Maire, des dissidents tchèques et de Goldman. Elleinstein déclare tout d'abord que les critiques adressées par *L'Humanité* à Maire, relèvent « d'un procès d'intention ». L'historien du PCF estime que cette attitude « ne contribue pas à l'avancement de l'union à la base ». Notre historien est d'autant plus choqué que selon lui le PCF « a le mérite de fonder sa politique sur des bases de classe ». A juste titre, Elleinstein dénonce l'absence de soutien du PCF aux dissidents tchécoslovaques : « Le PCF a essayé d'empêcher des communistes de signer l'appel en faveur des membres de la « chartre 77 » inculpés et

arrêtés en Tchécoslovaquie et même d'amener certains de ceux qui l'avaient signé à retirer leur signature ». Ces pratiques comme l'absence de délégation du PCF aux obsèques de Goldman, Elleinstein les juge « en contradiction absolue avec les décisions du 23<sup>e</sup> congrès et celles du comité central consacré aux intellectuels qui lui a fait suite ».

Rappelons qu'Elleinstein s'était déclaré en accord avec les orientations du 22<sup>e</sup> congrès, qu'en février 1979, il avait critiqué la préparation du 23<sup>e</sup> congrès et qu'en mai dernier il s'était déclaré « en plein accord » avec ce même congrès.

Les critiques d'aujourd'hui préparent-elles l'approbation des résultats du 24<sup>e</sup> congrès ?

## Radio Clémentine reprend

Le mardi 9 octobre, Radio Clémentine reprendra ses émissions à partir de 20 heures, en modulation de fréquence, entre 97 et 102 mégahertz.

A travers nos émissions, nous voulons rendre la parole à tous ceux qui luttent pour une société plus juste, et en particulier à ceux qui n'ont jamais la possibilité de s'exprimer sur les ondes. Nous voulons faire de *Radio Clémentine* un lieu privilégié d'échanges et de confrontation d'opinions.

## ABONNEZ-VOUS

Abonnement :  
4 mois ..... 100 F   
1 an ..... 350 F   
Soutien ..... 600 F   
..... F

Nom (en capitale) .....  
Prénom .....  
Ville .....  
Date .....

A renvoyer : BP 225 - 75 924 Paris cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte n° 668 J.

## le quotidien du peuple

- Directeur politique ..... Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières ..... Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints ..... Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lermet
- Section politique ..... Nicolas Duvallois
- Section internationale ..... Jean-Paul Gay
- Section informations générales ..... Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction ..... Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J  
CCPN° 23 132 48 F - Paris  
Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP  
Commission Paritaire : 56 942

## FRANÇAIS IMMIGRÉS SOLIDAIRES

### Appel commun du PCML et du PCRml

«Français-immigrés, solidaires»

Voilà bien un mot d'ordre d'une actualité brûlante, au moment où les lois Barre-Bonnet-Stoléru-Boulain vont être à nouveau soumises au Parlement.

Ces lois qui livraient à l'arbitraire administratif et policier toute une partie de la population — quatre millions d'immigrés — sont l'une des pièces maîtresses du dispositif que met en place la bourgeoisie de notre pays pour poursuivre le redéploiement et la restructuration économique sur le dos des travailleurs, pour affaiblir, pour mieux briser la résistance de ces derniers.

Une partie livrée à l'arbitraire, c'est une arme pour écraser le tout !

L'arbitraire pour une partie, c'est une menace pour la liberté de tous !

Solidaires : français et immigrés doivent être contre ce projet, dont les premières applications, avant la lettre, donnent un avant goût sans équivoque. Pour les centaines, les milliers de travailleurs immigrés en lutte dans leurs foyers pour des conditions de logement matérielles et démocratiques décentes, jetés à la rue sur ordre du gouvernement ; pour leurs délégués menacés d'expulsion pour diffusion de tracts qualifiés de «troubles à l'ordre public», pour tous ceux en butte aux contrôles, aux rafles, aux brutalités policières, à Marseille, Lyon, Paris ou ailleurs :

Pour tous ceux que frappent les exactions racistes que ces lois encourageraient et multiplieraient : pour ceux qui sont déjà les premiers dans les vagues de licenciements, que les lois priveraient totalement de la moindre sécurité d'emploi, affaiblissant du même coup la capacité de l'ensemble à résister aux licenciements :

Pour eux tous la solidarité est déjà une question pratique de portée immédiate.

Français-immigrés solidaires : la bataille pour briser le projet scélérate est une bataille de première importance pour toute la classe ouvrière, pour tous les travailleurs.

Nos deux partis, le PCML et le PCRml, ont décidé de mener ensemble cette bataille et d'y prendre toute leur place, au côté des autres forces opposées au projet gouvernemental.

Ils prendront des initiatives, à tous les niveaux, pour le combattre : démarches auprès des parlementaires, manifestations au moment des discussions aux Assemblées, et s'associeront à d'autres initiatives prises dans le même sens.

Nos militants seront actifs en particulier dans les syndicats pour contribuer à la plus large mobilisation unie des travailleurs. L'action au moment de la discussion parlementaire a certes son importance, mais elle ne suffira pas. Quelle que soit l'issue du débat parlementaire, il est certain que les mesures de ce projet, déjà appliquées, risquent de continuer de l'être. Aussi nos deux partis mèneront-ils une action prolongée, sous le signe de la solidarité français-immigrés, contre toutes les mesures et exactions racistes contre les travailleurs immigrés.

«Français-immigrés, solidaires»

C'est sous le signe de cette solidarité que nos deux partis organisent ensemble, le 26 octobre, un meeting dans la grande salle de la Mutualité à Paris.

Cette initiative marque notre volonté de s'engager pleinement et sans délai dans la bataille.

Nos deux partis appellent tous les travailleurs à se mobiliser et à s'unir dans l'action contre les lois Barre-Bonnet-Stoléru.

Ce projet raciste et antiouvrier doit être brisé !

## 26 FEMMES EN COLERE A SAINT-MARS-LA-JAILLE

Elles sont une douzaine assises sous les marronniers de l'avenue. Devant l'usine. Pendant que les autres sont parties à Chateaubriand distribuer des tracts au grand marché de la région.

Sous les marronniers, elles discutent, elles s'emportent contre ce patron. Ce n'est pas possible d'afficher depuis toujours un tel mépris des travailleuses. Dans cette boîte où elles fabriquent des vêtements, de la plus jeune à la plus ancienne (10 ans de

boîte), les salaires vont de 1 800 à 2 000 F !

Comme, elles ne disposent pas d'une cantine, le patron voulait les envoyer au restaurant moyennant une prime de panier de 1 franc par jour ! Pour la prime de fin d'année, il leur a proposé royalement 30 F. Depuis le début de la grève, c'est encore pire, après avoir proposé 0,5 % de plus, il brandit aujourd'hui l'arme du chantage : «si la grève continue, je ferme la boîte». Alors la colère monte. La tension aussi. Vendredi il arrosait les grévistes d'injures.

Face à cette situation, elles s'organisent de plus belle. Elles se sont aperçues que cette lutte les avait rapproché, que les petites barrières qui pouvait exister entre les ateliers et le bureau (même la comptable est avec elles) sont tombées. Elles voient tous les jours la solidarité des autres boîtes de Saint-Mars-la-Jaille et des environs. Vendredi soir un rassemblement d'une centaine de personnes est venu manifester le soutien des ouvriers, des agriculteurs de la région et aussi des maris.

Lundi soir une réunion devait formaliser la création d'un comité de soutien. Alors «rien ne sera plus comme avant» disent-elles, «il n'est plus possible de rentrer sans rien obtenir». Et c'est sans doute ce qu'il faut retenir de cette lutte de quelques ouvrières dans un petit village : leur détermination en cette rentrée à ne plus supporter l'exploitation, sans céder au chantage à l'emploi.

Correspondant  
NANTES

## COMBATIVITE IMPORTANTE DES TRAVAILLEURS DE GSP-FOREST DE CHATEAUDUN

Depuis plusieurs mois, les travailleurs de GSP-Forest à Chateaudun, sont en lutte pour défendre leur emploi. Mardi 2 octobre les ouvriers de GSP ont séquestré dans les locaux de l'ANPE de Chateaudun, le sous-préfet, le directeur départemental du travail, le directeur départemental de l'ANPE, le directeur de l'orientation scolaire de Chateaudun. Ces personnalités s'étaient réunies dans

l'ANPE dans le cadre des réunions d'information sur le troisième pacte pour l'emploi.

Au moment où les travailleurs ont envahi l'ANPE de nombreuses personnes assistaient à cette réunion. Après avoir fait sortir toutes ces personnes et le personnel de l'ANPE, la délégation des ouvriers de GSP exigea que le préfet téléphone à Raymond Bar-

re pour obtenir un rendez-vous. Le préfet répondit par la négative. Pendant ce temps à l'extérieur, d'autres ouvriers de GSP avaient allumé un grand feu avec divers papiers auxquels, ils avaient joint des vieux pneus et une partie du planning de l'ANPE ainsi que des pétards. Il n'en fallait pas plus pour faire déplacer les forces de l'ordre qui arrivèrent casquées et armées.

Quand les gendarmes tentèrent de pénétrer dans l'ANPE pour libérer les personnalités séquestrées, les ouvriers de GSP se barricadèrent. Après négociation, les ouvriers quittèrent l'ANPE et se retrouvèrent quelques instants plus tard pour manifester dans la ville.

CORRESPONDANCE

## SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS EN GREVE DE L'ASFAR

L'ASFAR est une fondation située dans une petite commune rurale du Perche (près de Mortagne), employant 580 personnes de quatre nationalités, marocains en majorité, français, turcs et portugais. Le syndicat CGT présente des revendications à la nouvelle direction installée depuis le premier juin. Celles-ci n'ont eu aucune réponse. L'ensemble des travailleurs s'est mis en grève illimitée à partir du mercredi 3 octobre et entend bien y rester, jusqu'à satisfaction.

Les revendications sont les suivantes :

- Une prime d'équipe de 120 F tout de suite, portée à 180 F au premier janvier et 250 F au premier juillet.
- 4 % d'augmentation en octobre et 4 % au premier janvier 80.

- 5<sup>e</sup> semaine de congés payés.

- Pas d'embauche sous contrat temporaire.

- 1/4 d'heure de douche payé par le patron sur le temps de travail.

- Changement de chaussures de sécurité dès que nécessaire.

- Et ils demandent que les travailleurs ayant une responsabilité dans le travail aient le statut de chef d'équipe.

Pour toute réponse le patron refuse de négocier. Par contre il envoie une lettre à chaque travailleur en soulignant l'importance économique de l'entreprise et ses difficultés. Il envoie quotidiennement l'huissier et les flics et assigne au tribunal 9 travailleurs qui l'auraient bousculé (le patron, lui, ne se contente pas de bousculer les ou-

vriers, car depuis trois ans deux ouvriers sont morts d'accident du travail dans l'usine). Jusqu'à présent la maîtrise et le personnel des bureaux syndiqués à FO

n'ont pas rejoint le mouvement.

Correspondance  
commune QdP et HR  
de Mortagne en Perche

téléphonez  
au  
quotidien  
636 73 76



## ALSTHOM-BELFORT

## 2 500 VOIX POUR LA POURSUITE DE L'OCCUPATION

700 voix de plus que samedi

Lundi 14 heures, 4 à 5000 travailleurs sont regroupés devant la porte principale pour le meeting intersyndical qui doit faire le point des discussions avec la direction et décider ou non de la poursuite

La première intervention, prononcée au nom de l'Intersyndicale, rappelle l'isolement de la direction face au reste du personnel et les nombreuses manifestations de sympathie de la population de Belfort et de ses environs.

La lecture du constat dressé par l'inspection du travail, à l'interruption de la discussion avec les patrons dimanche soir, déclenche de nombreux huées et sifflets; en particulier les miettes proposées, tel les 70 francs (sic) par mois, la prime de 300 francs versée une fois par an «en attendant l'attribution du 13<sup>e</sup> mois quand les circonstances le permettront», la possibilité de récupération des jours de grève!

## «LES ECARTS DE SALAIRES ENTRE USINES C'EST NORMAL»

Pour mieux montrer à quel point Dufour se moque des travailleurs, le représentant de l'Intersyndicale rapportait quelques paroles de ce patron de choc: «Les 30% d'écart de salaire avec le Bourget», «c'est normal, c'est la région parisienne et ce sont des avantages acquis avant la fusion». Les 25% d'écart avec St Nazaire? «c'est normal, c'est la navale avec ses traditions...» «Les bas salaires à l'usine de St Florent?»

«Là bas, de toute façon, ils ont le soleil...»



Et, sous les applaudissements, l'intervention précisera que les membres des piquets de grève syndiqués ou non sont à l'unanimité pour la poursuite de l'occupation. La CFDT qui se prononçait également résolument dans ce sens fut particulièrement applaudie en évoquant le sexisme de la proposition patronale suivante: «2 jours (et même pas par enfant) de congés «enfants malades» pour les femmes seulement». Dufour interrogé sur le fait que les hommes ne puissent prendre ces 2 jours à la place de leur épouse, répondit: «Les femmes ont un charisme particulier les prédis-

posant naturellement à s'occuper des enfants». Claude Migeon, délégué CFDT, appellera à renforcer les piquets, à développer la popularisation, à organiser le soutien financier.

La CGT, par la voix de Brunet, délégué, rappela — entre autres — les écarts de salaires énormes séparant les bas salaires (2300 francs et moins) et la paye d'un directeur de l'usine s'élevant à plus de 28 millions de centimes par an...

## «PAS DE GREVISTES A LA MAISON»

La CGC, de nombreuses

fois interrompue par les sifflets, reflètera dans son intervention la situation contradictoire des cadres de la boîte: «Le soutien des cadres à la lutte se manifeste par la volonté de ne pas mettre en avant



leurs revendications», ils ont déjà le 13<sup>e</sup> mois! «pour laisser débattre les revendications de ceux qui ont les plus mauvaises conditions dans l'usine». Toutefois, Bey cadre CGC, se fera fortement huer lorsqu'il annoncera la décision de la CGC de répondre positivement aux propositions patronales en disant: «Une autre semaine de conflit a peu de chances d'amener une amélioration».

Ayant contribué à raffermir la position d'un certain nombre de travailleurs quant à la poursuite de l'action, le meeting se terminera sur un appel au vote.

## L'OCCUPATION RECONDUITE AVEC PLUS DE VOIX QUE SAMEDI DERNIER

Organisé à bulletins secrets, «avec des isolements», avait exigé la direction, le vote touchera environ 4300 salariés (sur 7000 parmi lesquels 1000 travailleurs en chantiers extérieurs, pour la plupart à l'étranger). Les patrons avaient une fois de plus passé la matinée à mobiliser, au té-

léphone, les cadres qui leur sont dévoués pour venir voter la reprise.

2550 voix se prononcent pour la poursuite de l'occupation (700 de plus que samedi dernier) et 1750 se prononcent contre.

L'atmosphère des piquets laissait présager du résultat mais les résultats du scrutin déclencheront l'enthousiasme. Divers autres petits faits montrent par ailleurs le haut degré de mobilisation. Par exemple, ce vieux travailleur, proche de la retraite, qui n'a pas encore participé aux piquets, s'inquiète de savoir comment il pourrait participer activement à la lutte. Tel encore ce paysan qui viendra exprimer son soutien en apportant 350 kg de pommes et 500 francs, pour la caisse de grève...

Corres. BELFORT

## Rectificatif

Contrairement à ce qui était indiqué dans notre édition de samedi, les photos, accompagnant l'article sur la lutte d'Alsthom à Belfort, étaient de notre correspondant.

## GREVE A PENNAROYA A VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Un mouvement de grève du personnel de production a éclaté à l'entreprise de Pennaroya à Villefranche (soit une quarantaine de personnes). Ils sont en grève pour voir aboutir les revendications suivantes:

— augmentation de salaire horaire de 3,00 F pour tous;

— réduction du temps de travail avec compensation des salaires, afin de préserver la santé des travailleurs;

— 5<sup>e</sup> semaine de congés payés et une 6<sup>e</sup> semaine sans indemnité pour tous ceux qui la demandent, afin de permettre à tous les travailleurs immigrés qui le désirent de rendre

visite à leurs familles dans leurs pays d'origine.

La direction de l'usine répond non à toutes les revendications, prétextant qu'elle applique la même politique salariale sur l'ensemble du groupe Pennaroya et que celle-ci suit l'indice INSEE.

Les travailleurs et leurs délégués CFDT, jugent que le travail du plomb reste très dangereux, pour la santé, alors que pour les patrons c'est une usine ultra-moderne (une journée portes ouvertes, a été organisée par la direction cette année afin de mettre l'usine en valeur, masquer la vérité du travail du plomb, et apaiser les habitants aux alentours de

l'usine). 4 à 6 cas de maladie professionnelle sont enregistrés chaque année. Cependant la direction ne reconnaît la maladie du plomb comme maladie professionnelle qu'au-delà d'un taux très élevé de plomb dans le sang, alors que le taux tolérable reconnu par les médecins est largement dépassé.

Déjà les travailleurs, avec leurs délégués CFDT, ont fait 72 heures de grève avec le désir de recommencer une grève telle que certains l'ont connue en 1972, lorsque l'usine était à Lyon-Gerland.

Correspondant Villefranche-sur-Saône

## Contre le licenciement de 4 délégués syndicaux GREVE A RVI-VENISSIEUX



Pour protester contre le licenciement de 4 délégués syndicaux, accepté vendredi par le ministre du Travail, suite à une grève en mars dernier, les travailleurs de RVI-Vénissieux ont fait une grève de 24 heures ce lundi, à l'appel de la CGT et de la CFDT. Le mouvement a été très largement suivi. Les ouvriers des ateliers où travaillaient les 4 délégués ont décidé de les conduire à leur poste de travail chaque matin.

Au niveau départemental, CGT, CFDT et FEN envisagent une journée d'action interprofessionnelle. Une manifestation aura lieu mercredi matin à Lyon. Des débrayages se sont déroulés lundi dans d'autres usines du groupe: Lyon-Monplaisir, Saint Priest, Bourg-en-Bresse...

# Les inévitables restructurations

L'industrie automobile semblait d'une certaine manière défilier la crise. Or, depuis quelques mois une évidence s'impose : la bagnole ne passera pas sans être mouillée à travers la vague de restructurations qui submerge le pays.

cette crise. La définition des plans de licenciements et de chômage y est généralement même plus avancée qu'en France. British-Leyland en Grande-Bretagne annonce le licenciement de 25 000 salariés. 87 000 ouvriers de l'automobile sont mis au chômage aux Etats-Unis. Les 12 000 ouvriers de Ford-Cologne (RFA) passeront une partie de leur semaine de travail à la maison. Les licenciements dans chaque pays ont évidemment pour objectif de rendre les marques concernées plus compétitives par rapport à leurs concurrents étrangers.

## ABSORPTION, BAISSÉ DES COÛTS DE PRODUCTIONS ET SATURATION DU MARCHÉ

A cette volonté de baisser les coûts de production s'ajoute, pour la France tout au moins une autre cause. Les économistes parlent en effet de «saturation du marché». La majorité des ménages français, disent-ils, sont maintenant propriétaires d'un véhicule automobile. Désormais, la demande vise donc principalement au remplacement de celui-ci ou à l'acquisition d'une seconde voiture. Or ce type de dépense est évidemment directement affecté par la baisse du pouvoir d'achat d'une très forte proportion de familles populaires. D'autant que les augmentations de prix de tout ce qui touche à l'automobile ne cessent de se multiplier. Les prix des réparations sont plus ou moins libres, les droits de péages sont élevés, le prix de la vignette fait un bond au minimum tous les deux ans, quant au prix du carburant...

Par ailleurs plusieurs clients étrangers de l'industrie automobile française se dotent de leurs propres usines. Ces fermetures d'entreprises et les milliers de suppressions d'emplois que le patronat va essayer d'imposer seront très mal acceptées par les ouvriers du secteur. D'autant que depuis des années, ils se sont vu imposer un net accroissement de la charge de travail «faute de quoi disait le patronat il ne serait pas possible de faire face à la concurrence internationale».

A ce sujet, les syndicats citent des chiffres éloquents. En quelques années la production est en effet passée de 10 à 14 voitures «par homme». A Renault-Sandouville, près du Havre sans amélioration technique notable, la direction fait sortir 1 100 voitures par jour alors qu'il y a un an, avec 1 000 personnes en plus elle en sortait 950...

## INTERIM ET CONTRATS A DUREE DETERMINEE

Il est encore difficile de dire comment les capitalistes entendent s'y prendre pour diminuer les effectifs. Peu désireux de braver la colère des métallos de l'automobile comme il a dû hier affronter celle des sidérurgistes, le patronat a depuis plusieurs mois et quelques fois plusieurs années bloqué toute embauche en ne compensant même pas la plupart des départs dits naturels ou en recouvrant massivement à l'intérim. La méthode est assez efficace compte tenu du nombre de démissions très important dans les grands bagnes automobiles. Ainsi à Renault Sandouville en 3 ans 2 500 départs pour diverses causes n'ont pas été remplacés. A Flins, près de Paris la Régie emploie environ 10 % d'intérimaires soit entre 1 500 et 2 000 personnes.

A Peugeot Sochaux, immense concentration de 35 000 salariés, l'embauche ne se fait plus qu'avec des contrats à durée déterminée, d'un an maximum, éventuellement renouvelables.

Evidemment, en même temps que l'usage massif de l'intérim et des contrats à durée déterminée révèlent le manque de confiance du patronat de l'automobile dans l'avenir, cela a le mérite pour lui d'être une arme de division efficace. Pour Renault et Peugeot la question est aussi de savoir si le blocage de l'embauche sera une mesure suffisante pour diminuer les effectifs dans les délais et les proportions que les deux groupes jugeront nécessaires.

## DU BON USAGE DES LOIS BONNET-STOLERU

Certes, les lois racistes de Bonnet et de Stoléro doivent considérablement aider les deux grands groupes automobiles à diminuer leurs effectifs. Avec la loi Stoléro par exemple il sera possible au préfet si elle est votée de ne pas renouveler la carte de séjour et de travail aux ouvriers immigrés de l'automobile si le taux de chômage dans le département concerné est jugé trop important... Cela éviterait à Peugeot et Renault de procéder eux-mêmes à ces licenciements... En tout état de cause, même si le non remplacement des départs naturels, la scandaleuse expulsion des immigrés par les préfetures et d'autres mesures du même ordre permettaient au pa-

tronat d'éviter des vagues massives de licenciements, il y a une conséquence de la restructuration à laquelle les ouvriers du secteur automobile n'échapperont pas : les mutations.

On sait par exemple que l'usine du Quai de Javel à Paris doit fermer, que Billancourt ne gardera que ses bureaux d'études, que les usines Renault de Saint-Ouen et Citroën de Saint-Denis sont en surplus notamment à cause de leur vétusté. Nécessairement s'ils ne sont pas licenciés les rescapés du dégraissage se verront proposer des mutations en province ou au moins en grande banlieue (Flins, Aulnay, etc.)

## UN MECONTENTEMENT PROFOND

Cette crise menaçante n'amène pourtant pas les travailleurs de l'automobile à la passivité. En témoigne la permanence des débrayages à la Régie Renault et dans une moindre mesure la semaine intersyndicale d'action qui s'achevait mardi, jour d'une rencontre entre les délégués centraux et la direction générale.

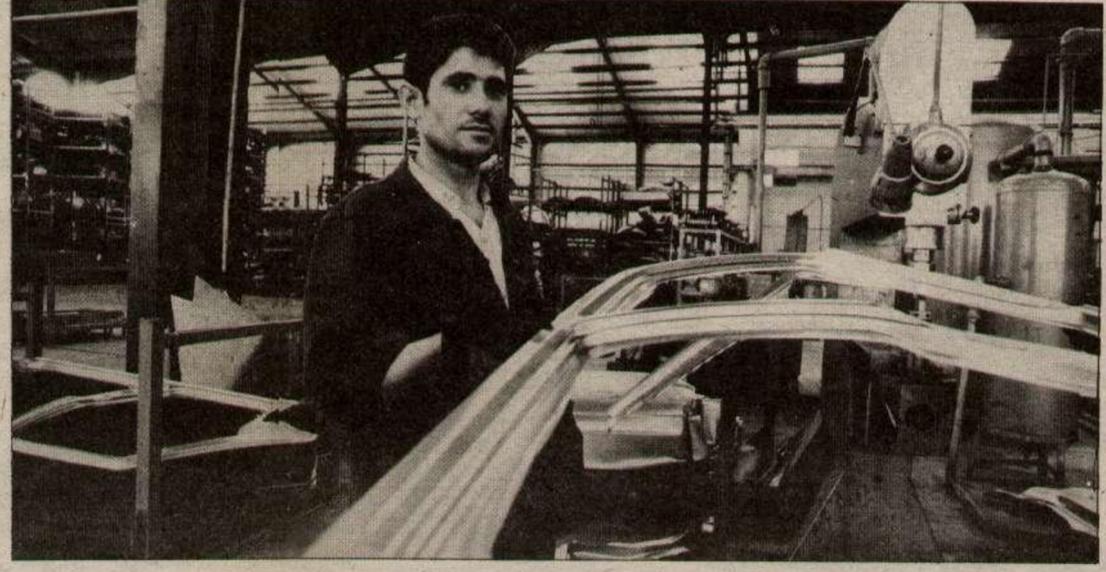
Certes cette semaine d'action n'a pas mobilisé massivement l'ensemble des ouvriers de la Régie. Néanmoins, intervenant après les débrayages répétés du Mans, il y a deux semaines, après la grève à Saint-Jean-de-la-Ruelle sans déroulement témoin que le mécontentement est profond.

# APRES LA SIDERURGIE, L'AUTOMOBILE

Par François MARCHADIER

- 250 000 travailleurs industriels fabriquent des voitures
- 2 millions de personnes en vivent...
- Combien d'entre-eux doivent selon le patronat être privés d'emploi, compte tenu des temps difficiles qui s'annoncent ?

Avec les lois Bonnet-Stoléro, les préfets décideront de ne pas renouveler les titres de séjour des ouvriers immigrés dans les départements à trop fort taux de chômage. Les patrons de l'automobile espèrent ainsi alléger leurs effectifs en diminuant le nombre des travailleurs formellement licenciés



## «Le mécontentement reste très fort»

Un syndicaliste CFTD de Renault le Mans, décrit le contexte dans lequel les débrayages de la fin septembre ont éclaté.

«Ce qu'on ressent, dit-il, c'est que les sections syndicales ont voulu faire un test au Mans. Il faut savoir que c'est une usine particulière dans laquelle la moyenne des ouvriers a une ancienneté importante. Une forte combativité y existe et d'une certaine manière il est plus facile d'y mener des luttes qu'ailleurs».

faire le boulot ailleurs, c'est en particulier vrai pour la partie «construction automobile» de l'usine.

Même s'il a fallu un certain temps pour remonter la pente après les grèves très dures de 71 et 1973.

Il y a aussi une grande partie de l'usine qui fabrique des tracteurs. Dans ce secteur aussi, la récession se fait sentir : «Les paysans n'ont plus d'argent pour acheter». Cela bouleverse les plans de la Régie. Elle avait prévu d'embaucher pour le secteur voiture mais ils y mutent des gars qui travaillaient sur les tracteurs.

Il y a encore une autre explication à la question de savoir pourquoi malgré le ras-l-bol les gars ne se sont pas engagés dans un mouvement de longue durée : c'est que pèse le chantage de la direction.

La direction locale de Renault répète souvent : «Si vous revendez trop, la direction va nous retirer les fabrications de pointe qu'elle envisageait de nous confier». Ce serait mentir que de dire que ce discours n'a pas une certaine prise.

## Conséquence de la récession dans l'agriculture

C'est vrai qu'au même moment, il y avait la grève à St Jean de la Ruelle mais là-bas, ce n'est pas la même chose, «le mouvement y était plus catégorique», ils se battent pour des revendications spécifiques. Ce qui fait hésiter les gars du Mans à s'engager dans une grève de longue durée s'ils ne sont pas suivis, c'est que la direction a fait doubler toute la production du Mans dans d'autres usines. En cas de blocage de la production dans la Sarthe, ils font

## La direction a cassé les chaînes

Pourtant un jour cela pourrait bien partir très fort au Mans. Pas seulement pour faire aboutir les revendications comme les 35 heures, et la revalorisation des conditions de travail ou encore le paiement des ponts, c'est-à-dire les revendications de toute la Régie. Au Mans en plus, il existe un très fort mécontentement attaché à la dégradation des conditions de production. Dans cette usine en effet, la direction a cassé les chaînes pour introduire le travail sur module. C'est-à-dire qu'un groupe d'ouvriers s'organise comme il veut pour effectuer plusieurs opérations successivement alors qu'autrefois, il ne faisait qu'une seule de ces opérations. «Les gars ne regrettent pas la chaîne, ils ne voudraient y retourner sous aucun prétexte. Mais ils n'acceptent pas non plus que l'humanisation des conditions de travail conduise à une intensification de la charge de travail et à une fatigue accrue».

Toute une série d'opérations de pré-montages étaient autrefois effectuées par un autre ouvrier et sont aujourd'hui intégrées à la tâche dans le cadre du travail sur module. Cela permet à la direction de monter les quotas de production exigés.

Par exemple, du temps des chaînes, il était demandé 74 montages. Maintenant, il faut en effectuer 94 en moyenne par jour pour obtenir la prime de 1000 F, ce que la direction a du mal à faire accepter. En témoigne le fait que c'est au Mans que les débrayages auront été les mieux suivis de toute la Régie pendant la semaine d'action.

## Pas un jour sans débrayage à la Régie Renault

120 000 personnes travaillent en France pour la Régie Renault. Ce qui est moins connu que la puissance industrielle énorme de la Régie, moins connues aussi que ses derniers modèles ce sont les luttes qui s'y déroulent. Imagine-t-on qu'il ne se passe sans doute pas un jour du calendrier sans qu'un secteur au moins d'une des très nombreuses usines du groupe ne connaisse un débrayage ?

Nous avons pris, comme période de référence, le mois de septembre. Rien qu'à Renault-Sandouville, l'usine a connu 24 conflits, conflits pouvant aller du débrayage de 5 minutes à l'arrêt de travail général pendant deux heures et demie...

Quelques exemples. Tôlerie, une heure contre le déplacement d'un ouvrier en direction des chaînes. Sellerie : 30 minutes d'arrêt de travail contre l'augmentation des cadences. Atelier des presses : quinze minutes contre le déplacement d'ouvriers. Peinture : 10 minutes au sujet des vêtements de travail. Mécanique : 45 minutes contre l'accroissement des cadences... Selon un syndicaliste de l'usine 3 000 travailleurs environ auraient été concernés au moins une fois depuis le retour des congés par ces arrêts de travail.

A Cléon, non loin de Rouen, on compte deux conflits sectoriels pour le mois passé, en plus des appels à arrêter le travail liés à la semaine intersyndicale d'actions. Au secteur des pistons : 40 ouvriers ont débrayé à cause de leurs conditions de travail. Au traitement thermique c'est la question des classifications qui suscite le mécontentement des travailleurs. Celui-ci s'exprimait début octobre par des débrayages de deux heures par jour reconductibles.

Au Mans, ce sont les caristes qui ont fait parler d'eux car ils refusent d'être disséminés à travers l'usine! A Flins également, cela a débrayé dans une dizaine de secteurs, sans parler de la révolte des

néral sur des revendications d'ensemble».

Mais, à quoi cela est-il dû ? «A mon avis, dit un délégué CGT de Sandouville, cela tient à la difficulté qu'ont les gars à rattacher leurs préoccupations particulières aux revendications générales».

## Pourquoi par secteurs ?

Cette explication n'est pas entièrement satisfaisante compte tenu que le cahier de revendications intersyndical répond assez bien aux aspirations de la base. Qu'on en juge : 300 francs pour tous, avancés vers les 35 heures, retraite à 60 ans avec possibilité de partir à 55 ans, extension des libertés syndicales...

Compte tenu de la justesse actuelle de ces revendications, il faut chercher d'autres explications à la difficulté d'associer largement les ouvriers de tout le groupe à des actions communes. Par exemple, il semble bien que l'idée existe largement qu'il est plus rentable de se mobiliser sur une revendication sectorielle. Un mouvement de ce type offre l'immense avantage aux yeux de ceux qui y participent d'être bien plus facilement maîtrisable. Le raisonnement alors dominant, c'est «on s'organise entre nous et on va où on veut». Constatons d'ailleurs que la plupart de ces mouvements sectoriels sont spontanés ; les syndicats étant plus ou moins mis devant le fait accompli... La préférence des ouvriers de la Régie pour ce genre de mouvement est de fait une manière de tirer un certain bilan des grandes grèves précédentes... qui n'ont généralement pas permis d'obtenir les revendications importantes.

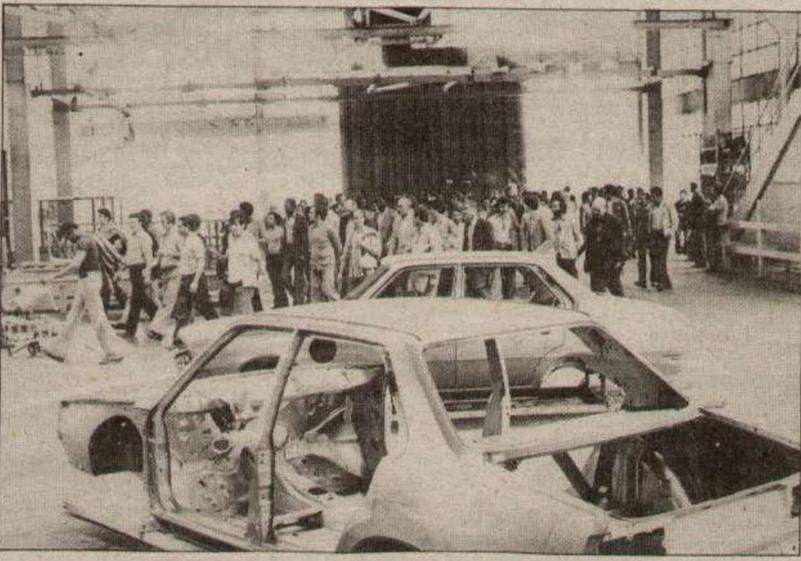
Deuxièmement, bon nombre d'ouvriers constatant que la plu-

part des grèves de toute une usine n'avaient pas permis d'obtenir satisfaction en viennent à se dire qu'une revendication plus modeste a plus de chance d'être satisfaite. Il s'avère d'ailleurs que ces grèves aient gain de cause dans une proportion non négligeable des cas.

## Persistance du mécontentement

Sans doute est-ce dans l'enchevêtrement de ces expériences, de

ces idées qu'il faut chercher l'explication du relatif échec (sauf peut-être au Mans) de la semaine d'action à la Régie. Débrayages de 2 H 30 à Sandouville, meeting au changement d'équipes à Cléon, arrêts de travail de quelques heures au Mans... Autant d'actions qui n'ont encore jamais permis de faire aboutir les revendications pour lesquelles ils sont décidés. Cela dit, elles montrent cependant la persistance du mécontentement qui ne manquera pas de s'exprimer quand arriveront les restructurations.



Il ne passe pas un jour sans que la Régie connaisse au moins un débrayage. Ici une «roulante» (manifestation dans les ateliers.)



## L'HEXACHLOROPHENE N'AURAIT JAMAIS DU ETRE DANS LE TALC

Le procès du talc Morhange s'est ouvert la semaine dernière, 7 ans après le drame, à Pontoise.

36 enfants sont morts, 150 autres sont handicapés à vie, à la suite d'une utilisation d'un talc mêlé à 6% d'hexachlorophène.

Les accusés : le PDG de Morhange, qui mettait le talc en vente, la Setico, société chargée du mélange et du conditionnement du talc, le directeur de Givaudan, la firme fabriquant l'hexachlorophène, produit mêlé au talc - alors que celui-ci normalement ne devait pas en contenir - à une dose mortelle.

La partie civile : les familles des victimes. Objectif de celles-ci : mettre en accusation le trust Givaudan-Hoffman-Laroche et refuser de s'en tenir aux indemnités qu'a versées le trust aux familles pour éviter les poursuites...

Le procès se déroule au tribunal correctionnel de Pontoise (Val-de-Marne). Il durera certainement plusieurs semaines.

La semaine dernière, l'audition des trois accusés a mis en évidence deux choses : les trois sociétés ont nié d'emblée toute responsabilité, même minime dans ce drame. Et chacune reporte la faute sur l'autre, Givaudan met en cause à l'occasion le ministre de la Santé de l'époque, M. Boulin.

### L'AFFAIRE

Résumons l'affaire : Morhange fabrique du talc. Celui-ci vient des carrières de Luzenac, et cette société le commercialise. En outre, Morhange produit et vend des lotions après-rasage, des déodorants, où entre l'hexachlorophène dans la fabrication.

Givaudan, elle, fabrique l'hexachlorophène. Ce produit est un bactéricide très puissant et efficace. Il serait couramment employé comme désinfectant et comme détergent dans des solutions à 3%. Comme autre utilisation (après-rasage, déodorant) il n'entrerait qu'à 0,10% ou 0,30%.

En mai 1972, 2 mois après les premières victimes du talc toxique, M.

H. Flahaut, PDG de Givaudan, aurait alerté le ministre de la Santé pour lui parler des dangers de l'hexachlorophène. Ce dernier aurait déclaré à l'Assemblée Nationale que ce produit ne provoquait pas d'accident à dose normale, mais qu'il faudrait faire une étude.

Givaudan livrait régulièrement, sans documentation de manipulation ou résultats d'analyses, de l'hexachlorophène à la société Morhange.

Enfin, dernier élément de la chaîne : la Setico. Cette société était chargée de mélanger le talc avec du concentré de lavande, fabriqué par Morhange, et de le conditionner. Par ailleurs, l'hexachlorophène, en provenance de Givaudan, arrivait à la Setico par fûts de 50 kilos, avec comme seule mention «G. 11. Extra».

## Cynisme

- SEVESO (70 000 PERSONNES CONTAMINEES)  
«Nous n'aurions jamais imaginé qu'un accident aussi grave puisse se produire».
- LYON 7<sup>e</sup> (1 MORT, PLUSIEURS BLESSES GRAVES)  
«Nous, sommes en conformité absolue avec la réglementation».
- TALC MORHANGE (204 VICTIMES, 36 BEBES MORTS)  
«Ce n'est pas le poison qui tue, c'est la dose».  
«On ne peut pas affirmer que l'hexachlorophène soit le seul responsable du décès des bébés, ni qu'il soit toxique à 6%...».

Ces déclarations, datant de 1972, 1979 et de ces jours derniers émanent de la direction de la firme Givaudan. Hormis Seveso, elles sont de la bouche de M. Hubert Flahaut, directeur de Givaudan-France. On ne peut être plus cynique...

# Givaudan-Hoffman-Laroche LES ASSASSINS SONT PARMI NOUS

- Seveso : 70 000 personnes contaminées
- Talc Morhange : 36 bébés morts, 204 victimes
- Lyon 7<sup>e</sup> : une usine explose : 1 mort, plusieurs blessés

«n'était chargé d'aucun contrôle». La Setico ignorait tout des dangers». Et Givaudan : «Ce n'est pas le poison qui tue, c'est la dose». Mais le coupable est pratiquement désigné par tous ces messieurs : une grève s'était déroulée à la Setico, aboutissant, on s'en doute, à «un grand désordre» et un ouvrier avait monté d'un étage un fût

d'hexachlorophène. D'ici, bien sûr, que «à cause de cette grève» et de la négligence d'un lampiste... ait surgi la catastrophe... Pour l'instant le procès se déroulera à raison de deux jours par semaine. Après les deux premières journées, une chose est sûre : Givaudan, par la voix de son président, H. Flahaut, affiche son cynisme, au mépris de toute réalité.

## L'enquête épidémiologique

En mars 1972, les premiers cas suspects d'encéphalite touchant de jeunes enfants sont observés par des pédiatres dans les régions de Charleville-Mézière et Troyes.

Quels sont les symptômes ? L'enfant refuse de s'alimenter, et il a une forte fièvre, accompagnée de vomissements et de diarrhées. Des troubles de conscience apparaissent. Au cours de leur hospitalisation, les médecins constatent une évolution irréversible vers la mort.

A partir de mai 1972, devant la gravité des cas, les enfants sont évacués sur des hôpitaux parisiens. Les nombreux examens pratiqués n'apportent aucune explication satisfaisante, à cette épidémie.

En juillet 1972, le ministre de la Santé est alerté. Et le 23 août 1972, la relation est établie entre ces «foyers d'encéphalite» et l'hexachlorophène.

Plusieurs constatations ont permis d'aboutir à cette relation : - tous les enfants touchés étaient âgés de moins d'un an.

- les premiers cas ont été observés fin mars, puis un accroissement brutal du nombre des victimes dans les premières semaines d'avril, et les derniers cas survenus fin août, coïncident avec la période où le produit contaminé (Talc + hexachlorophène) a été retiré de la vente.

essentiellement regroupés dans les Ardennes, en Champagne, et secondairement dans l'Hérault et le Var.

- une étude détaillée de la répartition géographique des bébés atteints mettait en évidence un regroupement qui ne pouvait s'expliquer par une quelconque contamination infectieuse : en Ardennes, par exemple, les limites géographiques du foyer coïncidaient exactement avec les limites administratives du département.

- l'étude des produits utilisés par les familles et les prélèvements effectués à domicile, confirmèrent rapidement la responsabilité du talc Morhange contaminé avec 6% d'hexachlorophène.

- la localisation des cas d'intoxication dans les Ardennes coïncidant avec les magasins d'une chaîne à succursales multiples expliquait la diffusion de ce produit dans la population. On peut dès lors, préciser les dates de fabrication et la quantité du talc toxique produite.

Conclusion : il a fallu plusieurs mois avant que l'alerte soit donnée. Pendant cette période, les différents cas furent attribués à un phénomène infectieux. L'enquête n'a pu aboutir que grâce à une analyse minutieuse de l'environnement de chaque enfant.



## SEVESO : LE NUAGE DE LA MORT

Le 10 juillet 1976, à l'usine Icmesa de Seveso, à une trentaine de kilomètres de Milan, le couvercle d'un réacteur saute. Il est 12 H 40. Un petit nuage s'échappe. Pour les habitants, c'est le seul signal, ainsi qu'une odeur âcre qui prend à la gorge. Le nuage s'abat sur le quartier St Pierre tout proche de l'usine. La chaleur et le vent le font remonter vers le Sud-Est où il s'effiloche. Quatre jours après, des chats sont malades. Les poules meurent dans les jardins, ainsi que les lapins.

Un premier enfant commence à montrer les signes d'une intoxication, puis plusieurs, puis des adultes. Une quarantaine de personnes doivent être hospitalisées. Le 26 juillet, une jeune femme, Thérèse Galli, 35 ans, meurt.

«Nous avons eu mal aux reins, nous avions des nausées, des coliques, la tête qui tournait, chaud et froid. Les enfants ont été recouverts de cloques sur la peau. On a bien pensé qu'il y avait quelque chose, mais quoi ?» racontait une des victimes reléguée avec sa famille dans la banlieue de Milan.

Du 10 juillet au 2 août 1976, la zone atteinte n'a pas été fermée. Pendant cette période, les familles ont continué de vivre à Seveso, de manger des légumes contaminés.

La demande des ouvriers en grève du ICMESA, l'usine est arrêtée. Mais les autorités italiennes, les techniciens

## La dioxine se vendait bien

Jusqu'en juillet 1976, Givaudan a prétendu que la dioxine était simplement une impureté de fabrication, le but de cette dernière étant le 2-4-5-T (défoliant). Mais des factures, mentionnant des ventes de dioxine, découvertes dans les bureaux de l'usine, le procédé de fabrication du 2-4-5-T utilisant le glycol et une température très élevée, révélèrent bientôt que l'Icmesa fabriquait bel et bien de la dioxine.

La dioxine est un des toxiques les plus virulents qui existent, 500 fois plus toxique que la strychnine, 10 000 fois plus que le cyanure. Une dose de 100 grammes dans l'eau de New-York suffirait à tuer 14 millions d'habitants. Une dose de dix millièmes de gramme suffit à tuer un lapin. A Seveso, c'est probablement 5 kilos ou plus qui ont été répandus...

Au moment des épandages de défoliants au Vietnam, ce sont près de 60 000 tonnes de 2-4-5-T et de 2-4-D, contenant une forte proportion de dioxine, qui ont été déversées sur les forêts et les rizières vietnamiennes.

A Seveso, le nombre de personnes contaminées a été estimé à 70 000.

La dioxine provoque des brûlures de peau identiques à un coup de soleil, des troubles urinaires, respiratoires, des gastro-entérites, des atteintes graves du foie et des chromosomes pouvant donner à la longue des cancers du foie et des enfants mal formés.

d'ICMESA, tentent de «dédramatiser». Pourtant, devant l'ampleur de la catastrophe, la zone est évacuée. Elle sera inhabitable pour plusieurs années, la dioxine étant enfouie jusqu'à 15 cm dans le sol...

L'usine ICMESA, propriété de la société suisse Givaudan, fabriquait des cosmétiques, des parfums, des désinfectants, des défoliants et un certain nombre d'autres substances. Jusqu'au 10 juillet, les habitants de Seveso la connaissaient bien. Ou du moins croyaient bien la connaître. Ils

savaient, certes, qu'elle fabriquait du Trichlorophénol, employé pour la fabrication de l'hexachlorophène, de désinfectants, et de produits cosmétiques.

Mais les ingénieurs du trust Givaudan - Hoffman - Laroche n'avaient jamais expliqué ce qu'ils savaient pourtant : au cours de la fabrication du trichlorophénol, se forme à la chaleur l'un des toxiques les plus violents qui existe au monde : la dioxine.

Par Michel BERTEL

Un trust : Givaudan-Hoffman-Laroche, deux noms devenus célèbres grâce à ses soins : Seveso, talc Morhange. Et l'explosion d'une usine Givaudan à Lyon 7<sup>e</sup>.

Le procès du talc Morhange est en cours. A cette occasion, nous ouvrons ici le procès contre le trust assassin...

## Echappement libre

Icmesa était une véritable bombe toxique déposée à quelques kilomètres de Milan. On y manipulait toutes sortes de produits toxiques : chlore, cyanure, chlorure de Benzyle, trichlorophénol... etc. Et ce qu'on retrouve à l'usine Givaudan-France, à Lyon 7<sup>e</sup>, c'est la totale absence d'information faite par la firme aux ouvriers qui manipulaient ces produits. Réactions de ceux-ci sur l'organisme, résultant de certaines combinaisons chimiques entre divers produits.. Les ouvriers de Seveso, comme ceux de Givaudan-France, n'en savaient pas grand-chose...

Les similitudes ne manquent pas d'ailleurs : l'appellation exacte des produits est camouflée sous des chiffres ou des lettres, le G11 Extra pour l'hexachlorophène mêlé au talc... etc.

A l'usine Icmesa, la cuve dont un nuage s'est dégagé possédait un système de sécurité pour le moins bizarre : aucun dispositif de régulation de la température, pas de système d'alarme ; une simple valve étant disposée au sommet de la cuve, permettant l'échappement du gaz toxique en cas de surpression ! Echappement à l'air libre...

## UNE VIOLETTE MORTELLE

Vendredi 30 juin 1979, quartier des Etats-Unis à Lyon. Il est 6 heures du matin. Au milieu des immeubles, entourées d'un pâté de petites maisons, deux usines : Givaudan-France, qui dépend du trust Hoffman-Laroche, et Givaudan-Lavrotte, filiale de Rhône-Poulenc.

En un quart d'heure le bâtiment de Givaudan-France est rempli de vapeurs blanches. Soudain, une énorme bâtisse aux murs épais et au toit de tuiles vole en éclats. Le toit projeté en l'air retombe sur les jardins environnants. Le mur d'enceinte des maisons s'écroule sur les maisons de l'autre côté de la rue.

Sous les décombres, un mort, un blessé très grave et plusieurs blessés légers. Depuis, les poutrelles tordues et calcinées, les toits crevés, les maisons lézardées et évacuées, témoignent de la violence de l'explosion.

### DES PARFUMS DE MARQUE

Givaudan à Lyon 7<sup>e</sup> : le mur épais entourant l'usine renferme le mystère des fabrications. Une odeur, cependant, tenace, et quotidienne : celle de parfum. En effet, c'est ici que sont fabriqués des parfums de marque : Bourjois, Fabergé, Donge... mais aussi des cosmétiques comme le talc Morhange, des additifs alimentaires et des productions diverses. L'odeur écoeurante, les noms de Seveso, de Morhange, où le nom de Givaudan a été prononcé... tout cela inquiète les riverains. Ils se plaignent à l'ancien maire de Lyon, Pradel. Il répond : «Vous avez de la chance, ça sent la violette !».

Une violette mortelle : le 30 juin 1979, un atelier a carrément sauté. Daniel Guiguen est mort. Aussitôt, la direction de Givaudan organise le black-out : les ouvriers, dont aucun n'est syndiqué, sont convoqués et fer-

mement priés de ne pas discuter avec les gens du quartier. Des pressions sont faites sur les familles des blessés pour que personne ne raconte les faits, que pas un travailleur ne décrive les conditions de travail, l'entrepôt de matières dangereuses...

### SILENCE DANS LES RANGS

A Givaudan, pas de CHS. La consigne du patron : ne rien divulguer ; mais qu'a-t-il donc à cacher ?

Officiellement, aucun produit dangereux n'est stocké. Les produits inflammables sont, paraît-il, stockés sous terre, sous les ateliers (!)... de l'essence de thérbentine, du brome, des solvants... mais en quantité très importante. Et sous des appellations de chiffres et de lettres, résultat : personne ne sait ce qu'il manipule ! Les pompiers, eux-mêmes, bien qu'ils pénètrent fréquemment dans l'usine, ne savent pas la liste exacte de produits...

Dans ces conditions, trois mois après la catastrophe, pas grand-chose de plus n'est connu. La direction, on s'en doute, a trouvé les coupables : deux ouvriers ont ouvert une vanne, et puis sont allés boire un café... Révoltant !

Une commission d'enquête parallèle s'est mise sur pied avec des associations de quartier, des habitants et des travailleurs de Givaudan-Lavrotte. Son objectif : faire la vérité et lutter pour le maintien de l'emploi.

## ● A Prague : procès en octobre ou novembre

# «La terre gronde, qu'est-ce que ça peut-être ? N'aie pas peur c'est le peuple qui travaille...»

Charlie SOUKUP

Dans la matinée du 29 mai, onze signataires de la Charte 77, membres du comité de défense des personnes injustement persécutées (VONS) ont été arrêtés (QdP du 1/6) en vertu de l'article 98 du code pénal, c'est-à-dire pour «subversion de la république en liaison avec des forces étrangères», ou «subversion sur une grande échelle». Ils risquent de trois à dix ans de prison.

L'instruction, très rapide, s'est terminée le 22 août, et nous ne savons pas exactement à quelles dates auront lieu les procès, puisqu'il est fort probable que les Chartistes seront jugés en deux fois : les personnes «connues», et ensuite les personnes «moins connues».

Récemment, l'un d'entre eux, l'écrivain Vaclav Havel, a refusé la possibilité d'émigrer aux USA tant que ses inculpés resteraient en prison.

Pour obtenir la libération des accusés, seule une campagne internationale peut forcer les autorités à céder : elle est commencée.

Le 23 août, trois membres du KOR se sont rendus à l'ambassade de Tchécoslovaquie à Varsovie pour remettre une protestation écrite qui a été refusée : résultat depuis le 4 octobre, onze opposants au régime polonais ont entamé une grève de la faim. Un collectif Russo-Polonais a publié à Varsovie et à Moscou un appel qui déclare «...Nous croyons que dans notre combat les vainqueurs seront ceux qui luttent pour la vérité et la justice et pour défendre ceux qui seront injustement poursuivis et emprisonnés...»

En France, diverses organisations ont pris position en faveur de la libération des onze dont le Comité International contre la répression et le Collectif des avocats français. Ainsi Me Sylviane Mercier a pu se rendre à Prague, et parler avec les familles des emprisonnés, avec un visa de tourisme étant donné que les trois avocats choisis par les inculpés se sont vus refuser le leur.

Mercredi soir, à Paris, a eu lieu un débat pour soutenir Vaclav Havel et les autres Chartistes arrêtés. Plusieurs personnalités présentes — Pierre Daix, Pavel Tigrid, Claude Roy, Me Sylviane Mercier ont retracé l'itinéraire de cet écrivain qui refuse tout compromis avec le pouvoir. Le lundi 4 octobre, le sociologue Rudolf Battak a été arrêté et risque de subir le même sort que les onze autres. Membre du VONS, il avait déjà été condamné à trois ans et demi de prison en 1972.

Le VONS vient de faire savoir que l'écrivain Jaroslav Savrda a été condamné, au mois d'août, par le tribunal d'Ostrava à deux ans et demi de prison pour «diffusion d'imprimés hostiles à l'Etat» (QdP du 26/1/1979).

### LES FEMMES SE REVOLTENT

Au mois d'août à Ostrava — ville de mineurs — à la suite d'une augmentation des vêtements d'enfants de l'ordre de 300%, les femmes de mineurs ont manifesté avec leurs enfants nus. Le défilé est passé devant l'immeuble du PC aux cris de «Vous voulez des enfants, mais nous n'avons pas de quoi les habiller». Quelques affrontements ont eu lieu avec des responsables qui ont fini par céder en accordant une prime exceptionnelle aux ouvriers.

### PAVEL KOHOUT REFOULE

Alors qu'il résidait à Vienne depuis le 28 octobre, avec l'accord des autorités tchécoslovaques, Pavel Kohout \* s'est présenté à la frontière dans la nuit du jeudi au vendredi avec l'intention de regagner Prague. Après huit heures d'attente, il a été raccompagné par six gardes tchèques à la frontière autrichienne, malgré son visa de sortie d'un an.

JAN ROLDE

La pièce de Vaclav Havel «Audience et vernissage» se joue actuellement au théâtre Essaion.

\* Pavel Kohout — dramaturge tchèque — ancien porte-parole de la Charte 77.

## En Europe : les propositions de Brejnev accueillies avec méfiance

L'annonce faite dimanche par Brejnev de retirer de RDA 20 000 hommes et 1000 chars (soit 5% des effectifs et 15% des chars soviétiques basés en Allemagne de l'Est), et ses menaces pour empêcher les pays européens de se doter de missiles équivalents aux SS 20 soviétiques ont été accueillis prudemment par les pays occidentaux. Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand a indiqué que les déclarations de Brejnev seraient examinées

«avec nos alliés atlantiques», tandis qu'à Washington, on exprimait des réserves sur les intentions réelles des Soviétiques. Un porte-parole de l'OTAN a souligné, selon lui, la nécessité pour l'organisation atlantique de prendre sa décision sur le déploiement des nouveaux missiles à moyenne portée en Europe de l'Ouest indépendamment des propositions soviétiques de désarmement.

L'URSS n'a pas ménagé ses effets en profitant du 30<sup>e</sup> anniversaire de la RDA pour annoncer le retrait d'une quantité négligeable de ses chars et de ses troupes de l'Allemagne de l'Est. Ceci pour apâter le poisson, car le geste de l'URSS ne modifie en rien l'équilibre militaire qui lui reste favorable tant sur le plan des armes conventionnelles (elle a les moyens de rassurer 2 divisions aéroportées en RDA en quelques heures), que sur celui des armes stratégiques. Le but recherché par Brejnev est ailleurs : faire pression sur les pays d'Europe occidentale, pour les empêcher d'accueillir sur leur sol les nouveaux missiles américains de moyenne portée, seuls capables d'apporter une riposte efficace face aux SS 20 soviétiques, dont une centaine sont déjà en place. Brejnev se déclare prêt à réduire le nombre de vecteurs nucléaires de moyenne portée, à condition que l'Europe renonce à déployer des vecteurs identiques.

### DES MENACES TRES PRECISES

Cela n'est pas une coïncidence si les menaces de l'URSS, sont proférées à 2 mois de la réunion de l'OTAN qui devra se prononcer sur le déploiement des nouveaux missiles en Europe. Et si certains pays d'Europe occidentale permettaient que soient déployés sur leur sol les missiles américains de moyenne portée, Brejnev menace : «les pays socialistes ne resteraient pas les bras croisés face aux agissements des militaires de l'OTAN». Ceci ne vise pas directement les Etats-Unis, mais s'adresse tout particulièrement aux pays qui comme la Belgique, les Pays-Bas, mais surtout la RFA où seraient basés un quart des engins, pourraient accueillir les nouveaux missiles US.

L'attitude à avoir face à l'URSS a été l'objet d'un débat important en RFA, ces derniers mois. La première exposée en cas d'agression soviétique, la RFA hésite à s'opposer de face aux menaces de l'URSS. Ça n'est pas par hasard, si Brejnev, connaissant les hésitations de Bonn, a choisi Berlin-Est pour mettre en garde l'Europe de l'Ouest, contre toute modernisation de ses armements stratégiques. La RFA accepterait l'installation sur son sol de missiles Parshing 2 à moyenne



Brejnev ne renonce en rien à ses préparatifs de guerre lorsqu'il annonce à Berlin-Est qu'il est prêt à retirer 1000 chars sur les 7500 que l'URSS aligne en RDA.

portée, si toutefois d'autres pays européens sont prêts à faire le même geste et à partager ainsi les risques de riposte de la part de l'URSS. Egon Bahr, secrétaire-général du SPD qui se rangeait, il y a quelque temps parmi les partisans du dialogue avec Moscou, semble prendre désormais en compte les risques d'une politique conciliante à l'égard de l'URSS : «Si l'URSS poursuit sa production de SS 20 à tête nucléaire, elle aura acquis, au milieu des années 80, une supériorité incompatible avec l'idée d'un équilibre des forces. Cette supériorité pourrait rendre l'occident sensible aux pressions politiques. C'est pourquoi, une décision américaine, visant à la production d'armes semblables est indispensable».

### BREJNEV DICTE SA CONDUITE A LA RFA

Il s'agit donc pour l'URSS d'exploiter les divisions qui se font jour dans l'opinion européenne. L'offensive diplomatique de l'URSS n'a pas commencé avec le coup d'éclat de Berlin-Est, puisque le 1<sup>er</sup> octobre, Brejnev rencontrait des responsables de l'international social-démocrate à Moscou, afin de rechercher leur appui pour contrer le renforcement de la défense en Europe. On a affaire à une offensive diplomatique, tous azimuts de l'URSS visant à exploiter les divisions qui se font jour, en Europe sur le décision à prendre. La RFA serait selon Brejnev placée devant l'alternative suivante : «conquérir au renforce-

## Les forces en présence au centre de l'Europe

La décision soviétique de retirer de RDA 1000 chars et 20.000 hommes ne constitue en rien une diminution significative des forces soviétiques dans la région, comme l'indiquent ces quelques chiffres. Au centre de l'Europe, l'OTAN, dans la région (RFA, Danemark et Bénélux) aligne 626.000 hommes et 7000 chars. Sur le même théâtre d'opérations, les forces du Pacte de Varsovie basées en RDA, en Pologne et en Tchécoslovaquie comprennent 943.000 hommes et 21.000 chars. On voit donc que le retrait symbolique de quelques forces soviétiques en RDA relève plus d'une opération politique que d'un réel désengagement.

ment de la paix en Europe... ou bien contribuer à une nouvelle dégradation de la situation sur le continent et dans le monde en déployant sur leur territoire des missiles nucléaires américains, pointés vers l'URSS et ses alliés». Un porte-parole de l'OTAN a déclaré que le conseil de l'Organisation Atlantique, qui se tiendra en décembre à Bruxelles examinera d'abord le plan de redéploiement des missiles avant d'examiner les propositions de l'URSS. Après que sa décision soit prise sur les nouveaux

missiles moyenne portée, les Etats-Unis, après consultation de leurs alliés pourraient poursuivre les négociations avec l'URSS, sur les armes de théâtre. La nouvelle opération politique de l'URSS sera-t-elle sans prise sur les options de la RFA et d'autres pays européens en matière de défense ? Tout en reconnaissant les dangers représentés par la course aux armements et les menaces d'agression de l'URSS, les pays européens paraissent divisés quant à l'attitude à adopter face à cette situation.

## En bref... En bref... E

### ● GREVE DE LA FAIM EN PALESTINE OCCUPEE

Le dimanche 7 octobre, 5000 détenus palestiniens d'une trentaine de prisons de Cisjordanie et de Gaza ont entamé une grève de la faim en signe de protestation contre les vexations

● l'absence de soins médicaux. D'autre part, 18 lycéens qui protestaient contre le renvoi de l'université de Bir Zeit de plusieurs étudiants, ont été arrêtés par l'armée israélienne.

# La révolution chinoise depuis 1949

L'histoire de ces 30 dernières années en Chine, au cours desquelles le peuple chinois a, par sa lutte, obtenu des succès sans précédent, constitue un processus très complexe. Sur nombre d'événements qui ont jalonné cette période, sur nombre de questions qu'elle a ouvertes, le Parti Communiste chinois lui-même n'a

pas encore porté un jugement définitif.

Aussi, en évoquant ici l'histoire de la République populaire de Chine, nous entendons seulement rappeler certains traits marquants de cette période, fournir certains points de repère.

## POINTS DE REPERE CHRONOLOGIQUES (suite)

**1968 :** Les «Comités révolutionnaires» qui se veulent inspirés de la Commune de Paris se généralisent dans le pays. Comme cela se faisait déjà dans l'armée, des stages d'étude de la pensée Mao Zedong sont organisés dans tout le pays en utilisant les citations choisies par Lin Biao («petit livre rouge»).

Alors qu'une nouvelle flambée de violence entre groupes rivaux éclate à l'université de Pékin, le Parti communiste mettant en avant les dangers du factionnisme, envoie des équipes ouvrières désarmées, à l'université, dans les administrations pour arrêter les affrontements.

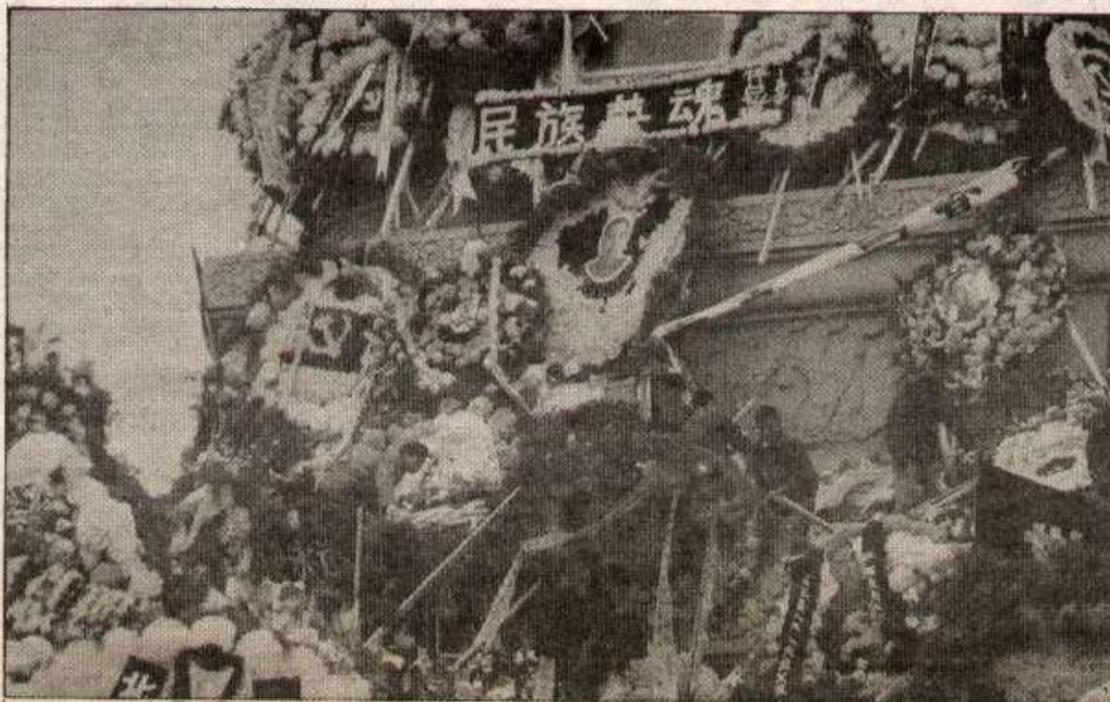
Au même moment sont créées les écoles du 7 mai destinées à «la rééducation des cadres». Des dizaines de milliers de cadres vont y être envoyés.

En octobre, Liu Shaohqi, dénoncé nommément depuis plus d'un an sur des affiches murales et dans la presse comme «principal responsable du Parti engagé dans la voie capitaliste» est destitué de toutes ses fonctions dans le Parti et l'Etat. En même temps, le CC du PCC appelle à «l'assainissement et à l'édification du Parti» qui doit «sortir renforcé de la Grande Révolution culturelle prolétarienne». Celle-ci devrait alors rapidement arriver à son terme, puisqu'elle était prévue pour durer trois ans.

**1969 :** La reconstruction des comités de Parti se fait assez difficilement avec beaucoup d'inégalités. Cette reconstruction est peu avancée lorsque se réunit en avril le IX<sup>e</sup> congrès du PCC. Le rapport présenté par Lin Biao donne un «premier bilan» de la Révolution culturelle. Tandis que Lin Biao est désigné comme successeur officiel de Mao, Jiang Qing et ceux qui formeront avec elle la «bande des Quatre», parviennent à la direction du Parti. Dans le même temps, de nouveaux cadres sont promus à la direction, tel Hua Guofeng, futur président du Comité central du Parti, et futur Premier ministre, qui est élu au Comité central. Zhou Enlai et d'autres dirigeants vétérans sont confirmés à la direction du Parti.

L'année est également marquée par de nouveaux incidents de frontière déclenchés par l'URSS sur l'Oussouri.

**1970 :** Alors qu'on se préoccupe de la remise en marche des institutions et de l'économie, Lin Biao développe rapidement une attitude fractionniste. Défendant la «théorie du génie» qui place Mao sur un piédestal, il bafoue les normes de fonctionnement du Parti, il falsifie la pensée Mao Zedong en la réduisant à une série de formules. Lin Biao qui veut s'emparer du pouvoir, s'oppose à Mao et à la direction du Parti à la conférence de Lushan. Le 20 mai : Appel de Mao



Le 4 et 5 avril 1976, des milliers de manifestants se rassemblent place Tien An Men pour rendre hommage à Zhou Enlai et protester contre les attaques dont il est l'objet de la part des Quatre.

Zedong après le coup d'Etat fomenté au Cambodge par l'impérialisme US : «Peuples du monde, unissez-vous pour abattre les agresseurs américains et tous leurs laquais». Mao affirme alors : «Aujourd'hui, dans le monde la tendance principale est à la révolution».

En décembre, Mao Zedong, recevant Edgar Snow, exprime ses réserves sur la manière dont s'est déroulée la Révolution culturelle. Il critique le culte de la personnalité dont il a été l'objet.

**1971 :** Sans qu'il soit nommé, la critique de Lin Biao et de ses partisans est amorcée par une campagne d'étude du marxisme, visant à remettre en cause l'utilisation frauduleuse qu'il faisait des citations du «petit livre rouge».

Alors qu'il préparait un complot contre Mao Zedong, Lin Biao disparaît en septembre.

Octobre : Ayant établi des relations diplomatiques avec des dizaines de pays, la Chine récupère après plus de vingt ans d'absence son siège légitime à l'ONU. Il s'agit d'une défaite cinglante pour l'impérialisme américain, elle est fêtée comme une victoire du Tiers Monde. Contraint d'entamer le processus de reconnaissance de la République populaire de Chine, Nixon se rendra à Beijing en mars 1972.

**1972 :** L'année 1972 est marquée par une volonté de rectification et de réajustement. Il s'agit de rétablir le fonctionnement et l'autorité du Parti, de procéder à la reconstitution des organismes d'Etat et des organisations de masse.

La critique de Lin Biao se

développe sur les bases d'une critique du gauchisme : critique de l'idéalisme, de la théorie du génie critique des points de vues consistant à opposer révolution et production, à refuser tous les règlements, à dénoncer systématiquement les stimulants matériels.

**1973 :** La critique de Lin Biao change brusquement d'orientation. Elle devient la campagne Pi Lin Pikong, contre Lin Biao et Confucius. Lin Biao est présenté comme disciple de Confucius : c'est la tradition, le conservatisme en général qui sont alors attaqués, et non le gauchisme. Il semble en fait que cette nouvelle version de la critique de Lin Biao, soit exploitée par les Quatre, pour combattre Zhou Enlai lui-même. Ecarté pendant la Révolution culturelle, Deng Xiao Ping reprend des fonctions gouvernementales et commence à seconder activement Zhou Enlai.

Août : le X<sup>e</sup> Congrès, s'appuyant sur l'expérience des années précédentes et la lutte contre Lin Biao, définit les trois principes que chaque communiste doit observer, et les inscrit dans les statuts du PCC : «Pratiquer le marxisme et non le révisionnisme, travailler à l'unité et non à la scission ; faire preuve de franchise et de droiture et ne pas tramer complots et intrigues». La lutte engagée depuis contre les Quatre et leurs conceptions a particulièrement mis en lumière l'importance et l'unité de ces trois principes. Le Congrès affirme dans le même temps : «Aller à contre-courant est un principe du marxisme-léninisme».

Le rapport au Congrès met aussi l'accent sur la nécessité de renforcer l'édification socialiste,

de prendre exemple sur Daqing et Dashai.

Le X<sup>e</sup> Congrès souligne le danger de guerre mondiale : «Aujourd'hui ce sont notamment les Etats-Unis et l'URSS, ces deux superpuissances nucléaires qui se disputent l'hégémonie sur le plan stratégique, le point clé de leur rivalité, c'est l'Europe».

A ce Congrès Hua Guo Feng est élu membre du Bureau Politique du PCC.

**1974 :** Après le X<sup>e</sup> Congrès, les Quatre vont adopter une attitude de plus en plus fractionniste que Mao dénonce à plusieurs reprises. A travers la presse qu'ils contrôlent, les Quatre attaquent Zhou Enlai, Deng Xiao Ping et les autres dirigeants.

L'Assemblée Nationale, dont la réunion a été plusieurs fois annoncée est à nouveau repoussée. Dans un discours devant l'assemblée générale de l'ONU, Deng Xiao Ping souligne l'importance du mouvement politique du Tiers Monde et expose la théorie des trois mondes élaborée par Mao Zedong.

**1975 :** Dans son rapport devant la 4<sup>e</sup> Assemblée nationale populaire, Zhou Enlai rappelle l'objectif des quatre modernisations avant la fin du siècle, exposé par lui dès 1964. Ce sera sa dernière allocution publique. Malade, il est progressivement remplacé par Deng Xiao Ping, pour les tâches de premier ministre. En janvier Deng Xiao Ping devient vice-président du Parti et membre du Comité permanent du Bureau Politique.

Pour mettre en œuvre les quatre modernisations, Deng Xiao Ping organise une série de conférences nationales sur les pro-

blèmes de l'économie par secteurs de production. Il publie trois documents importants : programme général pour tout le parti, problèmes relatifs au développement industriel et projet de rapport sur le travail de l'Académie des Sciences.

Les Quatre lancent une campagne «pour la limitation du droit bourgeois», pour une «dictature intégrale sur la bourgeoisie». Par leur campagne «contre le vent déviationniste de droite», ils visent Deng Xiao Ping et en particulier les documents qu'il a fait paraître sur les quatre modernisations.

En octobre, à la Conférence Nationale pour s'inspirer de Dazhai, c'est Hua Guo Feng, vice-premier ministre qui prononce le discours de bilan. Le discours prononcé par Jiang Qing ne sera pas publié.

**1976 :** le chute des Quatre et la lutte pour les quatre modernisations

**1976 :** Décès de Zhou Enlai en janvier, Hua Guo Feng est désigné pour diriger les réunions du Bureau Politique et être premier ministre par intérim. Les manifestations d'hommage à Zhou Enlai, éminent dirigeant de la révolution chinoise, sont entravées.

Mais, les 4 et 5 avril, des milliers de manifestants se réunissent place Tien An Men, à Beijing pour rendre hommage à Zhou Enlai et protester contre les attaques dont il est l'objet. Il s'agit d'une importante manifestation de résistance contre la politique d'ensemble des Quatre. Cette manifestation montre à quel point sont arrivées les contradictions entre les masses et les Quatre qui répriment sévèrement la manifestation.

Après le 5 avril, Deng Xiao Ping est démis de ses fonctions. Hua Guo Feng, nommé premier vice-président du Parti, est confirmé comme premier ministre.

Le 5 septembre, Mao Zedong, le grand dirigeant du peuple chinois, meurt.

Le 6 octobre, alors que les Quatre préparent un complot, Hua Guo Feng et Ye Jianying les font arrêter sur ordre du Comité Central. Celui-ci nomme Hua Guo Feng président du CC. Il dénonce la ligne des Quatre et appelle à en développer la critique.

En décembre, deuxième conférence nationale sur Dazhai. Dans son discours, Hua Guo Feng indique les tâches pour la réalisation des quatre modernisations et la critique de la ligne des quatre.

A suivre

Article commun  
au Quotidien du Peuple  
et à L'Humanité Rouge

## Pays Basque

### LE DROIT INALIENABLE D'ETRE UN REFUGIE POLITIQUE

Une certaine communauté culturelle, et parfois linguistique unit les Basques de part et d'autre de la frontière, malgré des processus historiques fort différents depuis plusieurs siècles, et notamment ces 50 dernières années. Sous le franquisme, des liens de solidarité étroits se sont tissés, favorisés par la présence de nombreux réfugiés politiques et militants pourchassés en Espagne. Or, depuis un peu plus de 2 ans, depuis le voyage de Giscard à Madrid, les contacts entre polices et ministres des affaires étrangères se sont multipliés pour réprimer les mouvements patriotiques basques, pour séparer le Nord et le Sud, allant jusqu'à la fermeture de la frontière, la suppression du statut de réfugié et l'extradition.

Le gouvernement français mène une politique centriste, et cherche à séparer par tous les moyens ceux du Nord et ceux du Sud. Par exemple, durant de longs mois, il s'est opposé à la création d'une coopérative de meubles à Saint Martin d'Arossa parce qu'elle était soutenue par les coopératives de Mondragon au Guipuzcoa.

#### SERIE D'ATTENTATS CONTRE DES BASQUES

Le 30 janvier 1979, le statut de réfugié est supprimé, 7 réfugiés sont remis à la police espagnole, 17 assignés à résidence à 1000 Kms de là, d'autres expulsés des 9 départements limitrophes. Plusieurs centaines sont donc obligés de vivre dans la clandestinité, tandis que les autorités françaises ferment les yeux sur les activités des barbouzes espagnols (depuis 3 ans : plusieurs dizaines d'attentats). Des entreprises qui emploient des réfugiés ont été plastiquées, 5 réfugiés assassinés. La mort des deux derniers, Gomez, le 25 juin et Lopategui, le 2 août, a donné lieu à plusieurs manifestations pour défendre les réfugiés et le droit de « vivre au pays ». Il y a des affrontements le 30 juin et une charge explosive saute à la sous-préfecture de Bayonne, le train Puerta del Sol est mitraillé. *Sud-Ouest* parle des « vacances de la peur ». La tension reste forte tout au long de juillet.

#### LA LUTTE DIFFICILE DES IKASTOLAS

Pour faire bonne mesure, le préfet des Pyrénées Atlantiques interdit le match de football Nantes-St-Sébastien, qui devait se dérouler le 6 août, au profit des « ikastolas », ces



écoles maternelles en basque où plus de 400 enfants apprennent, grâce à l'association *Seaska*, l'« *Euskara* », que le gouvernement français a toujours voulu tuer (les bascophones sont localisés surtout dans les collines et les montagnes).

Cette interdiction est une provocation anti-basque car *Seaska* a des difficultés financières. Elle organise des centaines de fêtes sans histoires. Il est vrai qu'ici les activités folkloriques sont liées aux « *abertzale* » (patriotiques) et communes aux deux rives de la Bidassoa. Depuis juin, il y a eu autour de ces fêtes la campagne « *Bai euskarari* » menée pour l'académie basque.

Le 6 août, après de multiples provocations policières, dont la fermeture de la frontière, le peuple basque s'affronte sévèrement avec les CRS dans les rues de Bayonne.

Il y a aussi des grèves de la faim (Etxabe à Sochoa, comité pour le rétablissement du statut à Hendaye). Certains prévoient une période de manifestations et d'actions plus dures.

Henri Batasuna estime que la répression actuelle n'est que le prélude à la répression plus vaste qui suivra le vote du statut d'autonomie en octobre. Le 2 septembre, il y a eu des manifestations des deux côtés de la Bidassoa.

#### PC-PS: LA DÉCOUVERTE TARDIVE DU PROBLEME BASQUE

C'est dans ce contexte qu'il convient de replacer l'évolution apparente de certaines forces politiques. *Sud-Ouest* reconnaissait récemment que « le problème basque devient une préoccupation française », qu'il est « de plus en plus sensible ». Le PCF dans un livre édité en 1979 « Pour un pays basque heureux » rejoint le PS et la CFDT pour défendre une certaine régionalisa-

### Interview d'un membre du Comité d'initiative d'Euskadi Nord

— Pouvez-vous faire le point sur la situation des réfugiés aujourd'hui ?

— Depuis la suppression du statut de réfugié en janvier, la situation n'a pas évolué. Certains ont encore des cartes valables jusqu'en 1980 ou 1981, 38 réfugiés ont reçu des sauf-conduits de séjour en dehors des 9 départements limitrophes. Une cinquantaine de Basques arrivés depuis 6 mois se trouvent dans une situation particulièrement difficile. Au total, environ 400 personnes devraient bénéficier du statut de réfugiés et n'ont en réalité que des cartes de séjour renouvelables tous les mois.

— Dans quelles conditions s'est terminée la grève de la faim d'Hendaye pour le retour au statut de réfugié ?

— Après 34 jours de grève, les militants étaient très affaiblis. Ils ont constaté que leur sacrifice était inutile, qu'il n'y avait pas d'issue, pas de propositions concrètes. Alors ils ont décidé d'employer d'autres méthodes de lutte. Cependant, il y a eu des manifestations au Sud et au Nord et pas mal de tensions. Le préfet a alors proposé, par mesure d'apaisement, une réunion avec les élus locaux pour trouver des solutions.

— Qu'attendez-vous de cette réunion ?

— D'abord, elle était prévue pour dimanche et elle a été reportée en raison de l'emploi du temps du préfet ! Nous pensons qu'une telle négociation va peut-être régler le cas individuel de 3 ou 4 personnes, mais nullement l'essentiel, le droit au statut de réfugié.

— Quelles actions envisagez-vous contre les attentats fascistes commis contre des réfugiés ?

— Le cas le plus récent est celui de Perico Elizaran, grièvement blessé il y a quinze jours. Il vient d'être transporté à Bordeaux dans un état très grave. S'il meurt, il y aura de grands mouvements de lutte. Nous voulons dénoncer les attentats fascistes. A l'heure actuelle, il y a sous les verrous 4 truands français et un espagnol, mais ce sont des instruments. Ils ont loué une voiture à la même agence qui a déjà prêté des voitures pour d'autres attentats.

tion. La CFDT lutte pour les salariés de la région « Aquitaine » ; Le PCF admet que « le Pays Basque bouge, se réveille », mais au même titre que les autres Français, niant toute spécificité à leur peuple (malgré une

défense hypocrite de sa « culture ») ; L'Union locale CGT de Libourne, pour sa part, condamne la violence de façon équivoque. En fait, ils cherchent à capter à leur profit les revendications des Basques.

### Un DC 8 s'écrase en fin de piste :

14 morts, et 10 blessés graves

Dimanche soir, sur l'aéroport Hellinikon d'Athènes, un avion de la série DC, un DC8 cette fois, a encore eu un grave accident. Il transportait de nombreux médecins qui se rendaient à un congrès médical à Pékin. Selon certaines informations, l'avion aurait accompli un aquaplaning, c'est-à-dire qu'il aurait glissé au moment de l'atterrissage sur la piste fortement mouillée et boueuse. L'avion a alors quitté la piste et s'est planté le nez en avant, dans un ravin. L'avion ayant pris feu, les passagers ont été pris de panique. Sur la suite des événements, les versions diffèrent. Selon l'AFP, les issues de secours n'ont pas fonctionné. Selon la Swissair, propriétaire de l'avion, c'est le pilote qui volontairement a bloqué

les issues de secours... à cause de l'incendie.

#### BILAN : 14 MORTS ET 10 BLESSES HOSPITALISES

Naturellement les responsables de l'aéroport grec et les responsables de la compagnie de navigation aérienne se rejettent mutuellement la faute.

A un journaliste, un directeur de la compagnie suisse devait d'ailleurs déclarer « il faut se féliciter de la légèreté du bilan, ce sont 154 passagers qui auraient pu mourir ». Et il ajoutait à propos de colis de substances radioactives que transportait l'appareil : « Bien sûr, ce ne sont pas des produits que l'on peut manipuler librement, mais ce n'est pas aussi dangereux qu'un accident de centrales nucléaires ».

#### AFRIQUE DU SUD

15.000 ouvriers noirs boycottent les bus depuis 5 semaines. « Nous n'utilisons pas les autobus parce que la compagnie de transport appartient à des blancs, faisant partie d'un gouvernement élu par des Blancs et qui ne profite qu'aux Blancs ». A la suite de ce mouvement qui a donné lieu à d'importantes manifestations contre l'apartheid, 125 personnes ont été arrêtées.

#### CUBA

Alors que depuis un an, les Etats-Unis avaient décidé de suspendre leurs vols de reconnaissance au-dessus de Cuba, un SR 71 de l'US Air Force vient de survoler Cuba, ce qui fait suite à l'annonce par les Etats-Unis de la présence d'une brigade soviétique et à la décision américaine de renforcer sa présence militaire dans les Caraïbes.

### Le Pacific Fisher arrive à la Hague

Ce mardi, devait arriver à la Hague le « Pacific Fisher », ce bateau qui transporte les déchets radioactifs du Japon vers le centre de retraitement de la Hague.

En décembre dernier, son arrivée avait entraîné de violentes bagarres, une partie importante de la population du Cotentin refusant que Cherbourg devienne la poubelle atomique du monde entier. Le gouvernement, lui, multiplie les contrats de retraitement car la France en tire des profits, en devises.

Les écologistes font remarquer que les déchets ne sont d'ailleurs pas retraités mais stockés, les installations n'étant pas encore au point...

### Le Polisario aurait pris 2 villes importantes

Deux villes de la République Arabe Sahraouie Démocratique occupées par l'armée marocaine auraient été libérées. La première, Zaak, l'aurait été à la suite de combats qui se seraient produits le 5 octobre. 120 soldats marocains ont été tués et 10 ont été faits prisonniers au cours de cette opération.

Zaak abritait la plus forte garnison marocaine au sud de l'Oued Draa.

Le 6 puis le 7 et le 8 octobre, le Front Polisario tentait de prendre puis de maintenir son contrôle sur la ville sainte de Smara.

Smara revêt une importance particulière. Outre le fait que c'est la seconde ville de la République, elle est le berceau de la civilisation et de la résistance sahraouies. Selon certaines informations, les marocains disposaient pour défendre la ville d'une unité de trois Mirage français opérationnels.

Selon la radio des occupants marocains, une escadrille de Mirage F1 aurait par ailleurs été utilisée contre le Polisario pendant l'attaque de Smara.